



Filière Lait Local en Afrique de l'Ouest, rôle des OPR, des petits et moyens éleveurs dans la pleine expression de son potentiel

Actes de l'atelier tenu à Bamako du 15 au 17 septembre 2010



Initiatives - Conseils - Développement

Filière Lait Local en Afrique de l'Ouest, rôle des OPR, des petits et moyens éleveurs dans la pleine expression de son potentiel

Actes de l'atelier tenu à Bamako du 15 au 17 septembre 2010

©AVSF / VSFB / AOPP / ICD - 2011

Rédaction : Marc Chapon et Isabelle Tourette Diop

Graphisme : Philippe Boyrivent - www.boyrivent.com

Imprimé sur papier écolabellisé PEFC respectant la gestion durable des forêts

Ce travail de capitalisation a été réalisé dans le cadre du Projet de renforcement des capacités des réseaux d'organisations agricoles en matière de politiques agricoles, alimentaires et rurales (Réseau Paar) financé par l'Agence Française de Développement et dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par ADEPRINA/Inter-réseaux Développement rural. Les opinions exposées ici n'engagent ni l'AFD ni Adeprina/IR. Il en est de même pour les documents du CD-ROM.



Sommaire

4 Introduction

4 Objectifs de l'atelier et résultats attendus

6 Synthèse des communications et des débats

7 Synthèse des communications

11 Les recommandations des travaux de groupe

11 Recommandations sur le thème « Filière lait de l'amont à l'aval : comment améliorer la production et la transformation ? »

11 Recommandations sur le thème des marchés

12 Principales recommandations pour les Politiques Publiques

13 Synthèse des recommandations

15 Les communications

16 **Communication 1** - « Politiques agricoles de l'UEMOA et perspectives de développement de la filière lait »

19 **Communication 2** - « Politiques publiques et secteur laitier en Afrique de l'Ouest »

22 **Communication 3** - « Politique laitière du Mali »

25 **Communication 4** - « Place des mini laiteries rurales dans le développement de la filière lait au Mali »

27 **Communication 5** - « Description de la filière lait local au Sénégal »

- 30 **Communication 6** - « Présentation de l'Union Nationale des Mini Laiteries et des producteurs de lait local du Burkina Faso »
- 32 **Communication 7** - « Programme National de Développement de la Production et Transformation du Lait en Haïti »
- 35 **Communication 8** - « Présentation de l'AREN »
- 36 **Communication 9** - « Présentation de l'ANSSA »
- 38 **Communication 10** - « Présentation du REDECOMA »
- 41 **Communication 11** - « Rétrospective sur l'évolution de la production laitière en Europe »

45 **Les travaux de groupe**

- 46 **Restitution des travaux de groupe sur le Marché**
- 49 **Restitution de groupe sur « Filière lait de l'amont à l'aval : comment améliorer la production et la transformation ? »**
- 51 **Restitution des travaux de groupe sur les Politiques Publiques**

58 **Conclusion**

59 **Annexes**

- 60 **Termes de référence de l'atelier**
- 63 **Le programme de l'atelier**
- 65 **Liste des participants**
- 68 **Liste des abréviations**



○ Introduction

En Afrique de l'Ouest, l'élevage est essentiellement développé dans la zone sahélo-soudanienne¹ où il est au cœur des systèmes de production des ménages ruraux. Les produits de l'élevage (lait, viande) sont des sources de revenus et de protéines essentiels à la sécurité alimentaire.

La production locale de lait éprouve de sérieuses difficultés à faire face à la demande des Etats, qui effectuent des importations massives de produits laitiers pour combler le déficit structurel.

Les Etats Ouest africains souhaitent mettre en œuvre des politiques de valorisation du lait local afin, entre autres, de renforcer leur souveraineté alimentaire, développer leur économie, créer des emplois et réduire leur déficit commercial. Dans cette optique, des tentatives de dynamisation de la filière à travers des programmes nationaux ont vu le jour.

Plusieurs facteurs contribuent au sous développement de la filière lait local, dont :

- la faible prise en compte des réalités locales dans l'élaboration des différents programmes ;
- la faiblesse des investissements structurants au profit de la filière ;
- l'accès très difficile pour les éleveurs au marché compte tenu de l'absence de structuration de la filière et du caractère fortement périssable des produits laitiers ;
- la faible prise en compte de l'élevage familial (qui fournit 98% de la production) dans le cadre de l'établissement des politiques laitières, au profit d'une minorité des gros éleveurs périurbains.

Objectifs de l'atelier et résultats attendus

L'atelier sous-régional porte sur la place, le rôle et l'implication des petits et moyens éleveurs dans le développement de la filière lait. Il devra permettre :

¹ Les exemples développés lors de l'atelier sont pris en zone sahélienne (Niger, Nord Mali et Burkina) et soudano-guinéenne (Sud Sénégal et Sud Mali).

- ▶ de partager et mutualiser les travaux de capitalisation réalisés au Mali et au Sénégal² ;
- ▶ un échange d'expériences entre OPR (Organisations Professionnels Rurales) d'Afrique de l'Ouest et d'Haïti sur les solutions pertinentes pour lever les points de blocage de la filière ;
- ▶ éventuellement susciter la création d'un réseau régional ouest africain d'OPR afin qu'elles puissent exercer une incidence politique aux niveaux nationaux et régional (ou susciter cette vocation au sein d'un réseau d'OPR sous-régional existant) ;
- ▶ concevoir un guide mémo d'aide à la décision pour la mise en place de mini laiterie, modèle d'études de faisabilité, gestion, organisation ;
- ▶ proposer un outil plaidoyer permettant aux OPR de construire un message à vocation d'incidence politique.

Les résultats attendus de l'atelier sont :

- ▶ les rapports de capitalisation sont partagés ;
- ▶ la nécessité de mise en place d'un réseau ouest africain d'OPR pouvant exercer une incidence politique aux niveaux nationaux et régional sur la thématique de la filière lait est évaluée ;
- ▶ un guide d'aide à la décision pour la mise en place de mini laiterie et la place des producteurs est produit sur la base des contributions des groupes de travail ;
- ▶ un outil à vocation d'incidence politique est développé.



² Se référer aux deux mémoires de stages « Capitalisation du modèle mini-laiterie rurale au mali : définition des facteurs de succès et de la place des mini laiteries dans le développement laitier national », Axel Doufils et « Description et typologie des mini laiteries en Haute Casamance (Sénégal) - Analyse de leurs forces et faiblesses », Clara Grégoire. Ces stages ont été encadrés par les partenaires ayant organisé le présent atelier.

▶▶ Synthèse des communications et des débats



Synthèse des communications

Du point de vue de la politique régionale, la filière laitière, au vu des enjeux qu'elle représente tant en termes de potentiel que de demande, fait partie des 14 filières prioritaires de l'UEMOA.

Les enjeux et défis à relever pour la filière lait au niveau de l'UEMOA sont :

- augmenter le niveau de productivité, aujourd'hui faible malgré un potentiel important (plus de 32 millions de bovins et 77 millions d'ovins et caprins, surface pâturable importante) ;
- permettre de relever le niveau de consommation des produits animaux (viande, lait, œufs) ;
- améliorer le niveau des revenus tirés des filières animales ;
- diminuer le déficit de la balance commerciale (en 2007, les importations extracomunautaires de lait étaient de 89 milliards de francs CFA pour 80 070 tonnes).

Les activités de l'UEMOA sur cette filière n'ont pas encore démarré ; une étude préalable sera réalisée en janvier 2011 pour définir les interventions à mettre en œuvre dans la sous région. Ce niveau régional peut être une opportunité pour que des filières régionales d'OPR fassent entendre leurs attentes en termes de développement de la filière. Car s'il est vrai que l'UEMOA donne des directives à ses membres, chaque Etat reste souverain dans la mise en œuvre de ses politiques publiques. D'autre part, l'UEMOA est dotée d'un fonds régional de développement agricole (FRDA) sur lequel pourraient s'appuyer les Etats pour financer le développement de leur filière lait local.

De nombreux pays ouest africains ont mené ou mènent actuellement des politiques visant la promotion de la filière laitière locale. Ces pays se trouvent essentiellement sur la bande sahélienne puisque c'est là que le potentiel de production est le plus élevé, même s'il est peu valorisé. Généralement, ces politiques s'appuient sur le financement d'unités de transformation pour une commercialisation locale. Les programmes qui en découlent promeuvent l'intensification (production fourragère, insémination artificielle...) en négligeant d'importants facteurs de production comme le service vétérinaire. Le Mali ou le Burkina Faso développent, par le biais de programmes nationaux, des laiteries

capables de traiter 5 000 litres de lait/jour et plus. Ces programmes de grande envergure (plusieurs milliards de FCFA) ne prennent généralement pas en compte les mini laiteries existantes, préférant se focaliser sur des laiteries périurbaines de grandes capacités.

Cette politique volontariste se heurte toutefois à des enjeux portant sur la sécurité alimentaire des populations. En effet, la production de lait local est peu accessible aux consommateurs : la production est saisonnière, le réseau de commercialisation est peu développé, le prix au consommateur est élevé, etc. Pour garantir l'alimentation des populations urbaines à bas prix, les Etats peuvent réduire les tarifs douaniers sur le lait en poudre importé. Ces mesures portent évidemment un énorme préjudice aux laiteries existantes qui peinent à concurrencer les importations. Certaines se tournent alors vers la transformation du lait en poudre et le début d'organisation autour de la production locale s'effondre.

En outre, il ressort que ce n'est pas uniquement en agissant sur le TEC (Tarif Extérieur Commun) ou les droits de douanes nationaux que l'on peut développer la filière laitière locale. D'autres leviers doivent être activés et sont indispensables : alimentation animale, crédits, intrants, accès au marché, transfert de technologie, infrastructures, etc. Là encore, les organisations de producteurs et/ou transformateurs peuvent agir aux niveaux national et sous régional, notamment sur l'accès au crédit avec des conditions bancaires adaptées, aux technologies et aux intrants.

Au niveau des filières existantes, l'ensemble des présentations fait ressortir que les mini laiteries ont un impact certes local mais très significatif sur :

- la sécurité alimentaire : disponibilité du lait toute l'année chez les producteurs, lait pasteurisé pour les consommateurs ;
- la monétarisation du milieu ;
- la création d'un revenu régulier pour les éleveurs (parfois très largement supérieur au SMIC local) ;
- la création d'emplois pérennes ;
- la création de valeur ajoutée en milieu rural ;
- l'organisation des éleveurs en amont, voire sur toute la filière ;
- l'amélioration de la productivité laitière.

Certaines laiteries ont développé des stratégies de diversification soit pour satisfaire des demandes locales (ghee au Mali, fromage de

chèvre au Sénégal...) soit pour reporter la production excédentaire d'hivernage sur la période déficitaire de saison sèche correspondant à une forte demande (lait stérilisé en Haïti, fromage).

Les mini laiteries sont rentables puisqu'elles dégagent des bénéfices, plus ou moins importants.

Les présentations font apparaître des mini laiteries portées par des privés, des GIE d'éleveurs, des ESOP (Entreprise de Services aux Organisations de Producteurs), entreprise propriété d'une ONG, etc. Le portage doit être adapté en fonction des capacités des acteurs locaux, de la durée des projets d'appui et des partenaires.

Il apparaît par ailleurs des stratégies différentes pour la commercialisation mais celles-ci (excepté pour le cas d'Haïti) ne peuvent faire face au décalage saisonnier entre offre et demande (afflux de lait en saison des pluies et forte demande en saison sèche). L'expérience d'Haïti est éclairante par rapport à des pistes encore non exploitées en Afrique de l'Ouest que sont : la stérilisation du lait avec conditionnement en bouteilles en verre consignées, la passation de marché avec des partenaires humanitaires pour l'aide alimentaire, une centrale nationale d'achat et de commercialisation dont sont membres les laiteries du réseau Lèttagogo...

Enfin, un besoin de renforcement des capacités techniques, organisationnelles et de plaidoyer des organisations d'éleveurs est évident. Au Burkina, les petits producteurs et mini-laiteries se sont organisés pour défendre leurs intérêts vis-à-vis de politiques ou programmes qui ne prennent pas en compte leurs contraintes, voire leur existence. Ce type d'organisation peut être intéressant pour effectuer du plaidoyer auprès des centres décisionnels. Or, on a vu qu'il existe une volonté politique au niveau des Etats et de la sous région. Ainsi, il apparaît qu'une concertation entre producteurs/transformateurs et décisionnaires politiques permettrait des avancées significatives pour le développement de la filière lait local. Un problème récurrent reste le financement des organisations nationales de producteurs et/ou transformateurs qui n'ont généralement pas les ressources financières nécessaires aux concertations nationales, aux rencontres avec d'autres structures ou partenaires et à la transmission de l'information à la base.

Au Mali, l'ANSSA (Agence nationale de Sécurité Sanitaire des Aliments au Mali) relate des problèmes de qualité sanitaire sur les échantillons

de lait analysés. La collaboration entre l'ANSSA, le Laboratoire Central Vétérinaire et les services vétérinaires chargés du contrôle est insuffisante. Les laiteries ont de grandes difficultés à réaliser un autocontrôle compte tenu des contraintes quant à l'envoi des échantillons, la réception des résultats et le coût des analyses. Une synergie sur cet aspect et les modalités de mise en œuvre d'analyses bactériologiques systématiques est donc à développer afin de garantir aux consommateurs la qualité sanitaire des produits laitiers locaux.

Il ressort des présentations une attente forte de la part de différents acteurs pour une mise en synergie des actions qui permettrait de développer la filière lait local.

De la présentation sur l'évolution des organisations des producteurs en France aux présentations des filières en Afrique de l'Ouest, il ressort un réel enjeu pour les organisations de producteurs de s'organiser aux niveaux local, national et sous régional pour peser sur l'élaboration des politiques publiques. Cette organisation permettra, qui plus est, d'initier une synergie d'acteurs: producteurs, transformateurs, recherche, organismes d'appui (étatiques et ONG), consommateurs, organismes sanitaires de contrôle et pouvoirs publics.

L'opportunité doit être saisie rapidement car l'arrêt des quotas imposés par la PAC risque d'avoir des répercussions sur les marchés ouest-africains. Or les filières laitières des pays sahéliens ne sont pas, à ce jour, concurrentielles avec les filières européennes, plus anciennes et mieux organisées.

Il ressort également qu'il est nécessaire d'appuyer les unités de transformation laitière et les organisations existantes qui procurent revenus, emplois et sécurité alimentaire.

Dans l'idée de renforcer le dialogue et la compréhension entre les différents acteurs, il serait intéressant de développer des cadres de concertation comme il en existe au Burkina. Au Sénégal, une interprofession existe au niveau local et national. Les exemples existent mais les résultats sont généralement peu probants.

Enfin, il est nécessaire de mettre l'ensemble des acteurs au même niveau d'information pour qu'ils puissent mettre en œuvre des solutions répondant à l'ensemble des problématiques de la chaîne de valeur de la filière lait local.



Les recommandations des travaux de groupe

Trois groupes ont travaillé sur une base de questions posées par les organisateurs. Les membres des groupes se sont inscrits librement selon leur centre d'intérêt et leurs compétences.

Les résultats des travaux de groupe figurent après les présentations. Ici seules les recommandations sont reprises.

Recommandations sur le thème « Filière lait de l'amont à l'aval: comment améliorer la production et la transformation ? »:

- une mini laiterie doit sécuriser la collecte tout au long de l'année et assurer ses débouchés avec des produits adaptés aux marchés ciblés ;
- le maillon structurant de la filière lait local est la mini laiterie: son rôle est prépondérant. La professionnalisation de tous les acteurs impliqués est nécessaire pour aboutir à une amélioration, en quantité et qualité, des produits laitiers locaux ;
- pour créer et développer une mini laiterie, un leadership est essentiel. Lorsqu'il est assuré, des appuis progressifs et adaptés pourront soutenir efficacement les initiatives locales ;
- l'investissement dans une mini laiterie doit dépendre de l'unité considérée, du contexte et de ses contraintes. Pour la durabilité de la mini laiterie, il est indispensable de ne pas sur dimensionner l'investissement.

Recommandations sur le thème du Marché

Les recommandations issues du groupe qui a travaillé sur le marché sont les suivantes:

- mener des enquêtes consommateurs ; elles font défaut ;
- produire du lait stérilisé ou autres produits longue conservation pour répondre à la demande de saison sèche et absorber la forte production d'hivernage ;
- approvisionner les marchés des grandes villes où la consommation est importante toute l'année ;

- ▶ améliorer la qualité et la présentation des produits ; les diversifier ;
- ▶ faire la promotion des produits par la publicité, dégustation, journée du lait, etc.

Principales recommandations pour les Politiques Publiques

Recommandations pour une meilleure participation des OP à la définition des politiques publiques :

- ▶ renforcement des capacités et des compétences des OP régionales, nationales et locales ;
- ▶ information et sensibilisation sur les textes, lois et règlements afin que les OP aient les outils pour défendre les intérêts de leurs membres et puissent faire du plaidoyer ;
- ▶ mise en cohérence et amélioration des textes, lois et règlements au niveau national et régional (facilitation des échanges commerciaux, arrêt des taxations non justifiées, etc.) ;
- ▶ amélioration du niveau de concertation des OP entre elles-mêmes et avec l'Etat par la création d'un réseau régional spécifique à la filière lait local à partir des OP nationales.

Recommandations pour le niveau national :

- ▶ pour améliorer la productivité laitière : incitation aux cultures fourragères avec conservation du fourrage pour pallier à la saisonnalité de la production, appui à la constitution de CUMA (Coopérative d'Utilisation du Matériel Agricole). Formation technologique des producteurs. Renforcement institutionnel des OP pour la fourniture de services ;
- ▶ pour permettre la collecte du lait : fourniture de matériel de collecte pour accroître la capacité de collecte de lait de qualité et aménagement de pistes stratégiques pour désenclaver les bassins de production ;
- ▶ pour une meilleure transformation du lait : formation technologique des transformateurs. Accès à l'équipement via un fonds d'appui technologique ;
- ▶ pour un contexte favorable au développement harmonieux de la filière lait : élaboration et mise en cohérence de politiques laitières ; augmentation de la part du budget de l'Etat attribué à l'élevage.

Renforcement du cadre réglementaire afférent à la filière lait pour le bénéficiaire, entre autres, des petits et moyens éleveurs. Application et vulgarisation (ou élaboration) des codes pastoraux. Sensibilisation des producteurs à l'acquisition de titre foncier et à leur représentation dans les espaces de concertation. Elaboration d'outils de collectes de données et diffusion des résultats. Création d'un organe d'orientation des bailleurs dans l'appui à la filière lait local pour un développement harmonieux de la filière. Amélioration du taux d'alphabétisation en milieu rural ;

- ▶ au niveau du consommateur : promotion des produits laitiers locaux, sensibilisation du public sur le « consommer local ».

Recommandations pour le niveau régional :

- ▶ élaboration d'une stratégie régionale en matière de transhumance transfrontalière pour sécuriser l'élevage transhumant ;
- ▶ harmonisation des textes réglementaires à l'échelle régionale ;
- ▶ élaboration et mise en œuvre de programmes régionaux de lutte contre des maladies prioritaires du bétail ;
- ▶ mise en place d'un programme de contrôle des animaux et produits animaux au niveau régional et national afin de protéger le consommateur contre la présence de résidus médicamenteux (renforcement des capacités des agents de contrôle et des équipements) ;
- ▶ politiques d'assurance des animaux en cas de calamités pour sécuriser les investissements sur la production laitière ;
- ▶ renforcement du Système d'Information Régionale Agricole (SIAR) pour mieux orienter les mesures pour booster la filière lait local au niveau de la sous-région ;
- ▶ définition des objectifs de production à court, moyen et long terme en fonction des niveaux nationaux de consommation ;
- ▶ protection aux frontières de l'UEMOA par l'institution de taxes de protection.

Il apparaît au cours de cet atelier que les participants ont des priorités différentes selon leur niveau d'intervention dans la filière. Les recommandations montrent l'ampleur de la tâche pour développer la filière locale et qu'il sera difficile de mener de front toutes les batailles.

Il est nécessaire que les différents acteurs³ puissent se rencontrer régulièrement au niveau local, national et sous régional afin de travailler de manière transversale et en réelle synergie. C'est à cette condition que nous parviendrons à un développement harmonieux de la filière lait local.

Les thèmes fédérateurs qui ressortent sont :

- ▶ l'appui aux producteurs et transformateurs : compétences techniques, administratives et organisationnelles ; respect des normes de production (cahier des charges et guides de bonnes pratiques) ; mise en place d'un mode de contrôle efficient par les services vétérinaires ;
- ▶ l'accès au financement pour le renforcement des moyens de production et de transformation. Dans un premier temps, le financement pourrait être extérieur mais il devra émaner très rapidement du système bancaire afin d'assurer la pérennité et le développement du financement de la filière ;
- ▶ une harmonisation au niveau sous régional de la législation ;
- ▶ une réflexion transversale menée dans chaque pays et au niveau sous régional avec la participation effective de tous les acteurs pour la définition de politiques nationales intégrant tous les paramètres de la chaîne de valeur.

Le travail programmé par l'UEMOA en janvier 2011 est une porte d'entrée intéressante pour développer les cadres de concertation et élaborer un plan de travail sur les thèmes fédérateurs.

La mise en place d'un réseau d'OP et de transformateurs de niveau sous régional, proposée par les participants en fin d'atelier, est à réaliser au plus tôt afin que l'UEMOA ait un interlocuteur qui défende les intérêts des producteurs et transformateurs. Les participants ont nommé un point focal en la personne de Moumouni Sidibé (Burkina Faso). Toutefois ce travail ne peut se faire sans financement extérieur et aucune source de financement n'a été identifiée, si ce n'est celle d'avoir recours aux partenaires financiers.

³ Décideurs politiques, structures d'encadrement, producteurs, transformateurs, consommateurs, recherche, structures de contrôle, partenaires financiers

▶▶ Les communications



⦿ Communication I

« Politiques agricoles de l'UEMOA et perspectives de développement de la filière lait »

Soumana Diallo,

UEOMA

Après un bref rappel sur l'UEMOA (superficie, statistiques démographiques et économiques), Monsieur Diallo a exposé les 5 objectifs de l'UEMOA, à savoir :

- ▶ le renforcement de la compétitivité économique dans un marché ouvert et un environnement juridique harmonisé ;
- ▶ la convergence des performances et des politiques économiques des Etats membres ;
- ▶ la création d'un marché commun ;
- ▶ la coordination des politiques sectorielles nationales et la mise en œuvre de politiques sectorielles communes ;
- ▶ l'harmonisation des législations des Etats membres en matière économique.

Ensuite, Monsieur Diallo a explicité la PAU (Politique Agricole de l'Union) à travers ses aspects législatifs, ses défis et enjeux à court, moyen et long termes. Les grands axes d'intervention de la PAU sont :

- ▶ Axe 1 : adaptation des systèmes de production et amélioration de l'environnement de la production ;
- ▶ Axe 2 : approfondissement du marché commun dans le secteur agricole et gestion des ressources partagées ;
- ▶ Axe 3 : insertion de l'agriculture dans le marché régional et mondial.

La mise en œuvre de la PAU a permis la définition du programme triennal 2003-2005, la création de cadres institutionnels de concertation et de coordination (harmonisation des législations, négociations internationales agricoles), la mise en place d'un système d'information Agricole Régional (SIAR) sur 3 pays pilotes, l'amélioration de la compétitivité des filières, la mise en place d'un fonds régional de déve-

veloppement agricole⁴ (FRDA).

Une étude réalisée en 2005 a permis de retenir 14 filières agricoles⁵ pour une intervention de l'UEMOA ; la filière laitière en fait partie. Parmi ces 14 filières, 5 sont prioritaires et font l'objet d'un premier programme d'intervention dont l'élaboration est en cours. Il s'agit des filières riz, maïs, coton, bétail viande et avicole.

Concernant la filière laitière, une étude sera initiée en 2011 afin de définir une stratégie et un programme d'action spécifique pour son développement.

Les enjeux et défis à relever pour la filière lait au niveau de l'UEMOA sont :

- augmenter le niveau de productivité, aujourd'hui faible malgré un potentiel important (plus de 32 millions de bovins et 77 millions d'ovins et caprins, la surface pâturable par habitant est la plus importante du monde en Afrique sub-saharienne mais la consommation de produits animaux y est la plus faible du monde) ;
- permettre de relever le niveau de consommation des produits animaux (viande, lait, œufs) ;
- améliorer le niveau de revenus tirés des filières animales ;
- inverser la tendance de la balance commerciale, largement déficitaire (en 2007, les importations extracommunautaires de lait étaient de 89 milliards de francs CFA pour 80 070 tonnes).

L'étude de la filière lait aura pour objectif d'identifier les programmes d'actions permettant son développement en vue de satisfaire durablement les besoins alimentaires en lait des populations de l'Union. L'étude devra plus particulièrement :

- identifier les mesures à court terme pour faire face à la hausse du prix des denrées alimentaires au sein de l'Union ;
- décliner le Plan directeur de la filière lait en programmes d'actions détaillés, en définissant au niveau national et régional les mesures et investissements structurants à réaliser à moyen et long termes ;
- évaluer le potentiel de production au niveau de chaque Etat

⁴ Le budget du FRDA pour l'année 2010 est de 22.3 milliards de francs CFA (34 millions d'euros).

⁵ Ces 14 filières sont : Arachide, coton, lait, maïs, manioc, mil, œufs, oignon, poulet, sucre, sorgho, tomate, viande bovine.

membre, sur la base de leurs avantages compétitifs ;

- proposer un plan de financement pour les mesures et investissements identifiés.

Concernant le financement, la Commission de l'UEMOA se positionne comme facilitateur et accompagnateur des processus nationaux de développement de la filière lait local en cours. L'UEMOA doit en particulier œuvrer à la promotion des réformes nationales en matière laitière compatibles avec les objectifs de l'Union (création d'un marché commun).

Le processus sera enclenché dès 2011, ce qui dénote une forte volonté politique. Il s'agira de le poursuivre en impliquant l'ensemble des acteurs concernés par la question du lait. Il est également nécessaire de faire une très bonne communication autour de cette question, combien importante pour l'intégration économique et sociale au niveau régional.

Questions / Réponses

Les questions (10) ont porté sur les modalités de classement des filières par l'UEMOA, les niveaux de taxation UEMOA et leur application dans les pays membres, la définition d'un bassin laitier, le rôle de l'Etat malien dans le cadre de la stratégie de développement de la filière lait au Mali, les financements (UEMOA, PRODEVALAIT, AFD, accès au crédit), la possibilité d'associer politique de sécurité alimentaire et politique sectorielle.

On peut synthétiser les réponses de la manière suivante.

Au niveau de l'UEMOA, les filières sont classées selon 32 critères. Ces critères sont étudiés sur l'ensemble des pays membres et la synthèse permet de définir les filières prioritaires. Il n'y a ensuite pas d'ordre dans les 14 filières prioritaires mais pour le démarrage, étant donné qu'il était difficile d'intervenir de front sur les 14 filières, 5 ont été retenues. L'UEMOA n'a pas encore travaillé sur le lait et est certainement en retard sur cette question par rapport aux Etats. Dès 2011, l'UEMOA pourra accompagner les Etats et harmoniser.

Les chefs d'Etat et de gouvernement ont créé le FRDA pour travailler sur ces 14 filières prioritaires ; le fonds est constitué des contributions des Etats (ce sont les ressources propres de l'UEMOA) complétées par celles des bailleurs de fonds. Il est abondé chaque année et balisé par les

chefs d'Etat ; il peut servir aux Etats, collectivités et organisations professionnelles paysannes en investissement direct, fonds de garanti ou prêt bonifié. Une table ronde avec les bailleurs doit encore avoir lieu pour augmenter ce fonds et les manuels de procédure sont en cours d'élaboration. Ce n'est qu'après cela qu'il sera mobilisable.

L'UEMOA n'édite que des règlements et ce sont les Etats qui décident de mesures spéciales pour faire face aux crises ou aux événements (comme la suppression de la taxation de la poudre de lait importée pendant le ramadan au Sénégal). Aucun gouvernement n'acceptera qu'on augmente les taxes au niveau du cordon douanier de l'UEMOA ou de la CEDEAO parce qu'il faut nourrir les populations et que les productions agricoles locales sont encore faibles. Les Etats bloquent la proposition de l'UEMOA d'ajouter une 5^{ème} tranche de taxation à 35 % (le Sénégal bloque sur le riz notamment). Il est nécessaire d'élaborer des politiques volontaristes pour développer les productions locales, comme c'est le cas actuellement pour le riz (subvention des intrants, etc.). Avant de pouvoir augmenter les taxes douanières il faut être autosuffisant pour assurer la sécurité alimentaire des ressortissants de l'Union.

L'UEMOA a mis en place un appui aux grandes entreprises pour leur mise aux normes afin de les rendre compétitives au niveau international. L'UEMOA s'intéressera certainement aux mini laiteries en 2011 mais la question des fonds disponibles est cruciale.



⊙ Communication 2

« Politiques publiques et secteur laitier en Afrique de l'Ouest »

Christian Corniaux,
CIRAD

Christian Corniaux a décliné les politiques laitières sur trois axes que sont l'historique de la politique commerciale laitière en Afrique de l'Ouest, les politiques sectorielles nationales et les risques d'incohérence, voire de contradiction, dans ces politiques.

Sur le premier point, l'évolution de la politique sous régionale sur le

lait se caractérise par une politique d'importation-substitution (entre 1960 et 1970) avec une forte intervention de l'Etat pour appuyer les filières laitières locales et la fermeture des frontières. Cette politique a connu un échec relatif au vu de la faiblesse des quantités de lait collecté au niveau sous-régional, faiblesse liée à un marché intérieur peu important. Ces politiques protectionnistes ont permis un monopole et créé des industries laitières étatiques qui n'ont pas favorisé le développement d'une réelle industrie laitière locale.

La politique d'ajustement structurel (1980-1990) de libéralisation et d'ouverture des marchés a eu pour conséquence une privatisation du secteur laitier et notamment des usines d'Etat. Cette politique a également été un échec puisque ces usines ne travaillent aujourd'hui qu'avec du lait en poudre. En effet, l'ouverture des frontières devait permettre d'avoir des intrants moins chers... dont le lait en poudre !

En 2000, le TEC (tarif extérieur commun) de l'UEMOA définit, dans un cadre communautaire et avec des ajustements nationaux possibles, 5 catégories de droits de douane. Les droits de douane pour le lait en poudre sont faibles (5% pour les matières premières et produits de première nécessité) et relativement faibles pour les produits laitiers transformés importés (20% pour les biens de consommation finale). Ce faible niveau de taxation permet de mettre à disposition des populations urbaines du lait en poudre à coût modéré mais entrave le développement des filières locales. Même si une taxation supérieure sur le lait en poudre n'empêcherait pas, aujourd'hui, son importation, il est clair qu'une taxation à 5% ne reflète pas une politique favorable au développement de la filière local. La politique actuelle des Etats est bien de satisfaire la demande des populations urbaines par l'importation de poudre de lait.

Les politiques sectorielles nationales montrent une volonté récente d'appuyer la production laitière locale. Dans différents pays d'Afrique de l'Ouest, elles se traduisent par le soutien au développement de mini laiteries et bassins laitiers / ceintures laitières périurbains intensifs. Toutefois, les effets de ces actions restent limités alors que les besoins urbains sont importants et en constante augmentation.

Par ailleurs ces politiques sectorielles se heurtent à un choix difficile: assurer la souveraineté alimentaire par le développement coûteux d'une filière lait locale ou assurer l'approvisionnement des populations urbaines à faible coût tout en percevant des taxes d'importation. En outre, les accords commerciaux internationaux jouent en faveur des

importations et entrent en contradiction avec les politiques sectorielles nationales. Parallèlement à la politique sectorielle souhaitant développer la filière locale, un même gouvernement peut appliquer des réductions ponctuelles de droit de douane et des facilités pour des contingentements détaxés⁶ qui accroissent les importations de poudre de lait et pénalisent fortement la filière et l'industrie laitière locales. Cela montre le manque de cohérence des politiques d'un même gouvernement.

En conclusion, il est nécessaire que les organisations de producteurs développent leur argumentaire pour défendre les filières locales⁷. En effet, les arguments «accroître les droits de douane et réduire les subventions à la production dans les pays du nord» sont des mesures nécessaires mais pas suffisantes pour développer les filières locales. Les productions locales sont chères à collecter et il faut donc agir sur d'autres facteurs de la chaîne de valeur de la filière lait local tout en améliorant la cohérence entre politiques sectorielles et politiques commerciales internationales.

Questions / Réponses

Qui prend la décision de détaxer le lait en poudre ?

Une étudiante travaille actuellement sur l'évènement de 2008 au Sénégal qui a permis de détaxer totalement le lait en poudre et sur les voies de cette décision politique. La laiterie du berger est montée au créneau à l'époque mais n'a rien pu faire car ces décisions politiques dépassent largement les filières locales.

Comment pallier au manque d'aliment bétail ?

Il faut soit augmenter les productions fourragères comme en Mauritanie soit importer des concentrés : pourquoi pas mais alors quel est l'avantage comparatif si on remplace une importation par une autre ?

Est-il possible d'associer les deux politiques (de souveraineté alimentaire et d'approvisionnement du consommateur à bas coût) ?

Certains pays le font mais la question est très complexe et il faut lire la

⁶ Les droits de douane ont été réduits pour la période du ramadan ou pour faire face aux émeutes de la faim, notamment au Sénégal. Les contingentements détaxés : au Mali et Sénégal entrent des containers entiers de lait en poudre détaxé, pour des commerçant qui revendent en l'état et non pour des usines qui transforment. Au Sénégal en 2003 une coopérative laitière espagnole a voulu s'installer à Saint-pour faire du lait UHT à partir du lait local. Le ministre de l'époque a appuyé cette installation mais a signé en même temps avec un industriel pour l'importation de lait en poudre. La coopérative espagnole n'a pu que fermer !

⁷ C'est à ce titre qu'est disponible, sur le CD-ROM accompagnant ces actes, un outil plaidoyer qui permettra aux OP de construire leur propre argumentaire.

thèse d'A. Diarra⁸ sur cette question. Des pays ont choisi la production laitière nationale et ont taxé fortement les importations (Maghreb), le Mali fait cela avec le riz. En 1990 Abdou Diouf avait pris la décision de développer la production de riz au Sénégal pour faire un effort vers la souveraineté alimentaire. Cet effort fait sur le riz n'existe pas aujourd'hui sur le lait.

Un participant suggère de réfléchir à un niveau de taxes d'importation différent selon la saison avec une taxation plus forte en saison des pluies afin de favoriser la commercialisation du lait local abondant en cette période.



⦿ Communication 3

« Politique laitière du Mali »

Yaya Konate,
PRODEVALAIT

Après un rappel des enjeux au Mali (assurer un approvisionnement de 40 litres de lait par an et par habitant en collectant la totalité de son disponible laitier estimé à 600 millions de litres par an), Monsieur Yaya Konaté a présenté « *La stratégie de Valorisation de la Production du Lait Cru Local* » au Mali. Cette stratégie est issue de cadre de concertation et tient compte du contexte local et international pour développer durablement la filière laitière au Mali. Les acteurs de la filière ont participé à la définition de la stratégie du PRODEVALAIT.

Cette stratégie vise l'accroissement et la valorisation de la production locale en :

- ▶ appuyant l'intensification des systèmes de production laitière ;
- ▶ favorisant la structuration des filières agro-pastorales (producteurs, transformateurs, organisations professionnelles et interprofessionnelles) ;
- ▶ assurant un cadre incitatif destiné à accroître l'investissement privé au niveau de la filière laitière.

L'objectif global est de mettre en place une filière laitière capable

⁸ Consulter les ressources bibliographiques sur le CD-ROM qui accompagne ces actes.

d'assurer l'autosuffisance en lait et produits laitiers et de renforcer la contribution de la filière lait à la réduction de la pauvreté.

Spécifiquement, il s'agit d'accroître l'investissement privé au niveau de la filière lait, de créer un environnement global incitatif pour la filière, de renforcer les capacités techniques, organisationnelles et institutionnelles des acteurs de la filière laitière, d'accroître la production locale de lait, d'assurer l'accessibilité et la collecte du lait cru local pour les industries de transformation et d'implanter des industries de valorisation du lait cru local.

Pour ce faire, la stratégie intervient sur 6 facteurs que sont :

- le développement d'un système d'insémination artificielle viable et maîtrisé ;
- le renforcement des pratiques d'alimentation (par la production de cultures fourragères et le stockage d'intrants alimentaires en qualité et quantité requises) ;
- le renforcement de l'équipement des professionnels ;
- la mise en place de centres de collecte du lait cru (3 centres sont envisagés pour la 1ère phase) ;
- le renforcement des capacités des organisations paysannes ;
- la promotion d'un environnement fiscal, financier et foncier favorable au développement de la filière laitière.

Pour atteindre ces réalisations le projet est organisé en cinq composantes :

- l'organisation des bassins laitiers⁹ : 41 bassins laitiers potentiels sont identifiés, les producteurs y seront organisés et des infrastructures de collecte réalisées ;
- l'appui à la production : amélioration de la génétique et de l'alimentation, développement de périmètres pastoraux, acquisition d'équipements pour la préparation et le stockage des foins, développement de cultures fourragères, appui à l'installation d'industries d'aliments du bétail ;

⁹ Un bassin laitier est une zone de production comprenant les animaux, la population, des centres de collecte (rayon d'environ 20 à 25 km autour d'un centre de collecte). L'unité laitière est une industrie laitière qui transforme au moins 2000 L de lait par jour. La ceinture laitière était le développement de production laitière en zone périurbaine, c'était la politique de 1985. Aujourd'hui on est sur une approche de bassins laitiers.

- ▶ la création de centres de collecte du lait : construction et équipement d'infrastructures, collecte par des camionnettes frigorifiques, équipement des producteurs, formation des salariés. Les centres de collecte ont un intérêt collectif, ils sont financés à 90% par l'Etat mais sont gérés par les professionnels ;
- ▶ l'implantation d'unités laitières : les unités de transformation appartiennent à des privés, l'Etat facilite leur installation ;
- ▶ l'appui institutionnel : activités de renforcement des capacités techniques, organisationnelles et institutionnelles des différents acteurs.

Le montage institutionnel pour la mise en œuvre de cette stratégie est la suivante :

- ▶ le Ministère de l'Elevage et de la pêche sera le Maître d'œuvre ;
- ▶ la Direction Nationale des Productions et des Industries Animales (DNPIA) sera le Maître d'œuvre délégué et assurera la tutelle technique sur toute l'étendue du territoire ;
- ▶ la Cellule de Gestion, maître d'ouvrage, sera chargée de la gestion quotidienne ;
- ▶ les organisations professionnelles d'éleveurs laitiers et autres acteurs de la filière réunis en sociétés coopératives pour la prise en charge de la gestion des centres de collecte et unités laitières qui seront implantés.

Le budget nécessaire à la mise en place de cette stratégie est estimé à 15,8 milliards de Francs CFA (2,4 millions d'euros). Le plan de financement prévoit une participation de l'Etat à hauteur de 27,60%, des partenaires techniques et financiers à hauteur de 40,25% et des professionnels de la filière à hauteur de 32,15%. Un fonds est prévu pour servir de garantie aux crédits pris par les acteurs de la filière lait et aux investisseurs.

Questions / Réponses

Au titre des contributions, il a été proposé d'avoir une terminologie commune à la sous région (par exemple quelle définition pour ceinture laitière, pour mini laiterie, etc.).

Il a été suggéré au PRODEVAILAIT qui met en œuvre la stratégie de développement de la filière laitière au Mali d'appuyer aussi les mini laiteries existantes.



⊙ Communication 4

«Place des mini laiteries rurales dans le développement de la filière lait au Mali »

Malick Diallo,
ICD

Cette communication, présentée par Malick Diallo d'ICD, est issue du travail de capitalisation réalisé par Axelle Doufils lors de son stage.

La présentation a débuté par la description du contexte de la filière laitière locale au Mali. La production de lait au Mali est estimée à 600 000 tonnes (FAO, 2005) pour un potentiel de 1,11 millions de tonnes (DNPIA, 2009). Entre 10 et 20% de la production est transformée et commercialisée (Banque Mondiale, 2009). La consommation est d'environ 30 litres de lait/personne/an en milieu nomade, 5 à 6 litres dans le sud du pays et 10 litres pour le reste du pays. Les importations annuelles représentent entre 10 et 16 Milliards de Francs CFA de produits laitier (15 à 24 millions d'euros). Il ressort que la production locale est peu valorisée alors que les importations pèsent fortement sur la balance commerciale du Mali.

Par ailleurs, il y a une forte déconnexion entre le marché urbain et les lieux de production (98% de la production provient du système pastoral extensif). De même, il y a une déconnexion saisonnière entre l'offre et la demande puisque la demande est importante en saison sèche lorsque l'offre est faible.

La présentation s'est poursuivie par la place des mini laiteries appuyées par ICD, CIDR, VSF, CAB DEMESO, VSF Suisse, DJOM KOSSAM...

Les mini laiteries traitent environ 1 300 tonnes de lait par an au Mali (2% de la production nationale), avec 272 emplois directs créés. Plus d'un millier de producteurs alimentent ces mini laiteries pour un revenu annuel compris entre 165 000 et 870 000 Francs CFA (250 à 1 325 €/an). Les laiteries rurales maliennes se heurtent à un enclavement et une dispersion de la production, une pénurie de lait en saison sèche, des méventes en saison des pluies et des difficultés de pérennisation financière.

Les mini laiteries constituent une interface entre les producteurs et le marché ; elles offrent des services aux éleveurs (organisation, conseil, fourniture en aliment bétail, service de santé animale) et créent de la valeur ajoutée. La mini laiterie permet un développement territorial et une amélioration des conditions de vie (pour les producteurs et les consommateurs). S'il est vrai que les volumes transformés sont modestes, l'impact économique et social des mini laiteries est très important. Les mini laiteries sont donc un outil complémentaire des grandes unités laitières industrielles.

Une analyse FFOM (Faiblesses, Forces, Opportunités et Menaces) des mini laiteries du Mali fait ressortir les points suivants :

Analyse FFOM des mini laiteries

FORCES	FAIBLESSES
Circuit court et ancrage local : appropriation et retombées locales	Compétences en gestion insuffisante
Savoir faire acquis	Faible résilience aux crises
Fidélisation des éleveurs et consolidation des marchés	Gouvernance parfois peu efficace
Rentabilité économique prouvée	Volume de lait modeste et impact limité
Lait local très apprécié : marché porteur	Concurrence de produits à base de lait en poudre
Volonté politique	Manque d'infrastructures, équipement, emballages...
OPPORTUNITÉS	MENACES

En conclusion, la mini laiterie, ancrée dans une dynamique territoriale, peut être le maillon local d'une reconquête de la souveraineté alimentaire. Ces initiatives locales sont à capitaliser et à intégrer dans l'optique d'une vision nationale car elles sont complémentaires des grandes unités urbaines.

Enfin, il y a nécessité d'une politique laitière volontariste et d'appuis ciblés à ces acteurs par le développement de l'accès au marché, aux intrants (aliment, emballages...), au conseil et aux équipements.

Questions / Réponses

Les mini laiteries sont un modèle intéressant pour dynamiser la filière locale parce qu'inscrites dans une concertation avec les acteurs de la filière pour mieux capter la production. Elles sont confrontées à des problèmes organisationnels, comptable et de marketing.



⊙ Communication 5

« Description de la filière lait local au Sénégal »

Clara Grégoire,
AVSF

Cette présentation est réalisée par Clara Grégoire qui présente le travail réalisé pendant son stage. Le travail de terrain auprès des producteurs, collecteurs et transformateurs a été réalisé essentiellement dans la Région de Kolda, Sud Sénégal (Haute Casamance) où AVSF a appuyé le développement de la filière laitière.

La présentation a démarré par l'identification des acteurs directs (producteurs, collecteurs, transformateurs, revendeurs et consommateurs) et indirects (Etat, recherche, ONG, société de développement, OP et Interprofessions) et les liens entre ces différents acteurs.

Concernant le cadre politique, il n'y a pas de véritable politique laitière nationale mais plutôt des programmes et des projets pour l'intensification de la production laitière (PAPEL, Prodelait). Par ailleurs, il y a peu de cohérence dans la politique de l'Etat, ce qui se traduit notamment par une faible protection du marché national, des financements publics faibles et des difficultés d'accès au crédit pour les acteurs directs. Enfin, les textes règlementaires sont anciens.

Au niveau institutionnel, les organisations socioprofessionnelles ont un faible pouvoir de négociation, sont peu dynamiques et manquent de concertation ; cela conduit à la dispersion des forces et des moyens.

Les forces et faiblesses des mini laiteries ont été présentées en fonction de 2 typologies rencontrées, à savoir une laiterie gérée par des éleveurs en GIE (Groupement d'Intérêt Economique) et des mini laiteries appartenant à des privés. Des différences sont observées selon le porteur de la mini laiterie **(voir tableau au verso) »»»»**

	MINI LAITERIE PORTÉE PAR UN GIE D'ÉLEVEURS	MINI LAITERIE PORTÉE PAR DES PRIVÉS
FORCES	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un kiosque au marché pour la commercialisation • Système de quota en hivernage qui motive les producteurs à livrer plus de lait en saison sèche • Bonne qualité gustative du lait caillé et du lait frais pasteurisé produit dans les laiteries (d'après enquête consommateurs) • Plus de la moitié des consommateurs sont satisfaits du prix • Existence de plusieurs systèmes de paiements des producteurs : au comptant, en fin de mois... 	<ul style="list-style-type: none"> • Diversification des produits: yaourts, fromages • Stratégie commerciale plus agressive
FAIBLESSES	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie commerciale inexistante • Pas de perspective de développement • Eleveurs et livreurs ne sont pas sensibilisés aux bonnes pratiques d'hygiène • Incapacité de la laiterie à absorber toute la production en hivernage • Faible niveau d'équipement • Difficulté à écouler le lait transformé en saison des pluies 	<ul style="list-style-type: none"> • Approvisionnement irrégulier • Le recours au lait des éleveurs transhumants engendre des pertes importantes lors de la transformation • Certaines laiteries utilisent du lait en poudre • Fonctionnement en dessous de la capacité de traitement • Paiement tardif des producteurs • Problèmes d'approvisionnement en intrant (sachets, ferments lactiques,...)

Sur l'ensemble des laiteries enquêtées on constate une baisse du niveau de transformation au cours des 3 dernières années.

La commercialisation des produits transformés se fait en grande partie auprès des boutiquiers.

De ces différents constats, nous pouvons émettre des recommandations pour améliorer à la fois la production, la collecte, la transformation et la commercialisation du lait local :

- pour les éleveurs, il faut améliorer l'accès à l'alimentation animale, respecter l'élevage en stabulation et construire des étables. Sensibiliser les éleveurs livrant occasionnellement du lait, qu'ils soient transhumants ou pas, aux bonnes pratiques d'hygiène ;
- pour les collecteurs, il faut professionnaliser le métier, les sensibiliser à l'hygiène et mettre en place une chaîne du froid lors du transport ;

- pour la laiterie gérée par le GIE de producteurs: être plus agressif sur le plan marketing, approvisionner les boutiquiers en périphérie des villes pour conquérir ce marché vierge, proposer des conditionnements en petits sachets avec des prix plus accessibles aux consommateurs (sachets à 100 Francs CFA), faciliter l'accès au microcrédit pour les petits éleveurs ;
- pour les laiteries gérées par des privés: ne pas mélanger le lait local avec du lait en poudre (le consommateur le détectera), améliorer l'emballage, payer régulièrement les éleveurs pour instaurer une relation gagnant-gagnant, sensibiliser les éleveurs sur les temps d'attente des médicaments vétérinaires, rendre les intrants plus accessibles aux éleveurs ;
- pour les laiteries en général: diversifier les produits, approvisionner plus régulièrement les boutiquiers, motiver et sensibiliser les boutiquiers à la qualité des produits laitiers locaux, améliorer la qualité des produits ;
- aux structures d'encadrement : faciliter l'accès à la formation, vulgariser les résultats de recherche, appuyer les producteurs à augmenter la production de saison sèche, favoriser les échanges entre les acteurs, améliorer les matériels de collecte et de transformation, accompagner la réflexion pour la création de label, etc.

Quels impacts sociaux, techniques et économiques des mini laiteries dans la Région de Kolda ?

Avec l'essor de la filière et l'augmentation des revenus tirés de la vente du lait, celle-ci a été reprise par les hommes. Les femmes, dont 90 % commercialisaient du lait avant l'implantation des laiteries, ne sont plus aujourd'hui que 60 % à vendre du lait (frais ou caillé) sur le marché et en porte à porte. Les femmes ont donc perdu une certaine indépendance économique, elles reconnaissent toutefois que le revenu issu du lait est aujourd'hui régulier et plus important et qu'il est investi pour les besoins de la famille, comme c'était le cas auparavant (achat de denrées alimentaires, habillement, scolarité, santé, etc.).

Les 7 laiteries enquêtées ont créé 21 emplois directs et 246 éleveurs leur livrent du lait régulièrement ou de manière ponctuelle.

Au niveau technique, les producteurs ont amélioré la productivité des vaches laitières (et notamment en saison sèche) par une améliora-

tion de l'alimentation et de la prophylaxie vétérinaire.

Au niveau économique, un revendeur gagne environ 22 500 FCFA/mois et ne travaille que 4 mois et demi par an (en hivernage). Les boutiquiers gagnent entre 12 000 et 20 000 FCFA/mois. Les collecteurs gagnent entre 30 000 et 100 000 FCFA/mois selon le mode de paiement, les saisons et les volumes transportés ; ils gagnent en moyenne 60 000 FCFA/mois et travaillent toute l'année. Les mini laiteries dégagent en moyenne un peu plus d'un million de Francs CFA de bénéfiques par an en 2009 et plus de 2,5 millions de Francs CFA en 2010 (une laiterie est approvisionnée par 35 producteurs en moyenne).

Le revenu moyen mensuel des éleveurs est de 35 000 FCFA/mois pour 5 vaches laitières (revenu annuel de 412 000 FCFA, le salaire minimum au Sénégal étant de 540 000 FCFA/an).

Par ailleurs, la disponibilité en lait toute l'année impacte positivement sur la sécurité alimentaire des familles paysannes¹⁰.

En conclusion, les mini laiteries ont permis de valoriser le lait local, de créer des emplois, d'assurer aux éleveurs un revenu régulier. Toutefois, la capacité de collecte n'atteint pas des seuils suffisants ; les éleveurs dépendent encore des projets pour la fourniture d'intrants et les laiteries tournent en deçà de leur capacité. Les organisations doivent être renforcées pour booster la production et défendre leurs intérêts. Enfin, la création d'un label territorial pourrait permettre de développer la commercialisation.



⦿ Communication 6

«Présentation de L'Union Nationale des Mini Laiteries et des producteurs de lait local du Burkina Faso »

Moumouni Sidibé,

L'Union Nationale des Mini laiteries a été créée initialement en 2007 pour défendre les intérêts des mini laiteries face aux programmes d'Etat qui s'orientaient uniquement vers les élevages modernes et les transformateurs de lait en poudre et du fait que la

¹⁰ Une famille paysanne auto consomme en moyenne 2.5 L de lait par jour en saison sèche et 6.5 L en hivernage.

table filière lait du Burkina ne prend pas de membres qui produisent moins de 200 L. de lait. L'Union a été créée pour :

- défendre les intérêts matériels et moraux de ses membres ;
- encourager et travailler à la professionnalisation de la filière lait local au Burkina Faso ;
- promouvoir le développement de la production et de la transformation du lait local au Burkina Faso ;
- lutter contre la concurrence déloyale du lait en poudre ;
- faciliter l'accès des membres aux financements et aux intrants zoo-techniques et vétérinaires ;
- proposer des services à ses membres ;
- favoriser la concertation et la coopération entre ses membres et d'autres organisations faitières, nationales et internationales.

Ne peuvent être membres de l'Union que les mini laiteries utilisant uniquement du lait local et créées ou approvisionnées par les petits producteurs laitiers du Burkina.

Aujourd'hui, les laiteries artisanales sont menacées par un grand projet laitier du gouvernement qui veut transformer nos laiteries en collecteurs de lait.

« Nous ne pouvons pas accepter que notre gouvernement valide en l'état un programme qui envisage sans trembler d'arracher aux femmes ce qui les fait vivre, elles et leur famille : le prix de la vente du lait. L'Union est là, et sera toujours là pour défendre les laiteries artisanales et les petits éleveurs »

Le présentateur a indiqué que d'autres informations sur l'Union sont disponibles sur **<http://burkinalait.org>** et **www.abcburkina.net**



⦿ Communication 7

« Programme National de Développement de la Production et Transformation du Lait en Haïti »

Pierre-Louis Sainfanel,
Lèt Agogo

Le lait local est peu transformé à Haïti alors qu'il s'agit d'un aliment essentiel, qu'il est moins cher que le lait importé¹¹ et que la production nationale annuelle est estimée à 100 000 T.

Les contraintes de la filière sont l'éparpillement des structures de production et d'approvisionnement, l'absence de structures de transformation, le coupage du lait avec de l'eau par les producteurs, la variation saisonnière de la production, le mauvais état des voies et moyens de communications, l'absence d'électricité et l'importation de produits laitiers hautement subventionnés.

Le développement de la filière laitière a pour objectifs de créer de la valeur ajoutée en milieu rural, des revenus pour le plus grand nombre (jeunes, femmes...), de soutenir prioritairement les petites exploitations, d'encourager des alliances commerciales entre différentes catégories d'agents économiques et de protéger l'environnement.

Le modèle Lèt Agogo :

- ▶ approche par filière ;
- ▶ débouché sûr pour la production de lait des petits paysans-éleveurs ;
- ▶ des produits laitiers longue conservation ;
- ▶ des micro entreprises de transformation ;
- ▶ des éleveurs regroupés au sein de la Fédération Nationale des Producteurs de Lait Haïtiens (FENAPWOLA).

Le nom Lèt Agogo est une propriété de l'ONG haïtienne VETERIMED : franchise à but non lucratif accordée à des entreprises laitières rentables (chaque laiterie répartit les bénéfices aux producteurs selon les quantités livrées). Lèt Agogo est une entreprise économique sociale, elle a été créée en 2002. Lèt Agogo est un programme d'appui au

¹¹ Le prix du lait importé est 300 à 350 gourdes pour 200g (6 à 7 €) ; il est de 70 à 90 gourdes pour le lait local (1.5 à 2 €).

développement de la production de lait en Haïti et est devenu le nom commercial des produits disponibles sur le marché.

L'objectif général de Lèt Agogo est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des petits paysans et à la protection de l'environnement. Plus spécifiquement, ses objectifs sont de conquérir le marché intérieur, renforcer un réseau d'entreprises de transformation du lait (en appuyant la mise en place de 100 à 150 nouvelles entreprises dans les 5 à 10 prochaines années), augmenter la productivité laitière et renforcer les organisations de producteurs de lait, créer des alliances productives et commerciales entre les différents acteurs de la filière.

La stratégie d'intervention repose sur le renforcement institutionnel, la participation des communautés et le renforcement de leurs capacités techniques, le choix de technologies adaptées (matériel artisanal) et l'amélioration des techniques d'élevage.

Face aux contraintes, Lèt Agogo a mis en place différentes activités :

CONTRAINTES	SOLUTIONS
Manque ou absence d'électricité.	Techniques artisanales améliorées pour le lait pasteurisé et le yaourt.
Variations saisonnières de la production.	Stérilisation du lait. La stérilisation à l'autoclave est coûteuse mais permet d'écouler la production de l'hivernage et reste donc économiquement intéressante.
Manque de qualification.	Formation continue du personnel tant sur les aspects techniques, du contrôle de qualité que de la gestion.
L'approvisionnement en intrants du type bouchons, bouteilles en verre et plastique.	<ul style="list-style-type: none"> • Centrale d'approvisionnement et de commercialisation (les laiteries livrent la centrale, les gros contrats commerciaux sont signés par la centrale) ; • Commande groupée de matériel et équipements ; • Gestion des contrats de Vente par la centrale ; • Marketing. <p>Les bouteilles en verre sont achetées en Jamaïque et les bouchons en Italie. Tout ce qui est difficile à acheter (coûteux et/ou importé) est acheté en groupe, le reste est acheté individuellement. La centrale récupère les bouteilles consignées et les nettoie.</p>

L'impact de Lèt Agogo :

- ▶ l'amélioration de la disponibilité en produits alimentaires de haute valeur nutritive ;
- ▶ le renforcement des organisations de base comme acteurs de

développement de leur propre communauté ;

- ▶ la structuration d'une filière de production ;
- ▶ la stimulation de la production de lait ;
- ▶ le programme «Lèt Agogo», qui bénéficie d'un prestige international, constitue un précédent et s'est érigé en référence nationale et modèle pour le développement d'autres filières agricoles tant pour l'Etat et les bailleurs de fonds que pour une bonne partie de la société ;
- ▶ l'Etat Haïtien a retenu la filière «lait» comme filière prioritaire à soutenir ;
- ▶ diminution de produits importés dans l'aide alimentaire (Lèt Agogo a signé un contrat d'approvisionnement avec le Programme Alimentaire Mondial et l'Ambassade du Brésil qui utilisent désormais le lait local haïtien pour leurs programmes d'aide alimentaire) ;
- ▶ utilisation de produits locaux dans les cantines scolaires (contrat d'approvisionnement) ;
- ▶ en outre, le programme Lèt Agogo a incité un nombre très important d'Haïtiens et d'étrangers à consommer les produits laitiers locaux.

Les activités et résultats principaux de Lèt Agogo sont les suivants :

- ▶ renforcement des institutions nécessaires au développement de la filière (la FENAPWOLA est renforcée, un cahier des charges et un cahier de revendications en faveur de la filière lait sont élaborés, le réseau de laiteries se développe...) ;
- ▶ appui à la transformation et à la commercialisation des produits laitiers locaux ;
- ▶ accompagnement des producteurs : amélioration des pratiques d'élevage, amélioration de la santé animale, crédit en nature pour développer le cheptel à travers le programme «manman bèf», etc. ;
- ▶ recherche-action pour lever les points de blocage de la filière.

Le réseau Lèt Agogo comprend 25 laiteries. Une laiterie type du réseau transforme environ 200 L. de lait par jour et produit annuellement 218 000 bouteilles de lait. 65 % du chiffre d'affaire se retrouve sous forme monétaire dans le milieu.

Les produits transformés sont le lait stérilisé, le lait pasteurisé, le yaourt et le fromage.



Communication 8

«Présentation de l'AREN (Association pour la Redynamisation de l'Élevage au Niger)»

Boubé Hama,

Après une présentation du contexte nigérien, l'intervenant a exposé les expériences de l'AREN sur la filière laitière.

Le Niger est soumis à un climat de type sahélien et compte quatre zones agro climatiques (zones saharienne, sahélo-saharienne, sahélo-soudanienne, soudanienne). L'économie du Niger repose sur les potentialités du secteur primaire. L'élevage est pratiqué par 87% de la population comme activité principale ou secondaire.

La valeur du cheptel nigérien est estimé à 2 000 milliard de Francs CFA avec une production de 191,5 milliard FCFA et une valeur ajoutée de 155 milliards FCFA. L'élevage contribue à 12% du PIB national et 35% du PIB agricole. Il contribue à 15% du budget des ménages.

Le potentiel laitier était estimé en 2005 à 825 milliards de litres (rapport annuel statistique 2005, DES/PA/MRA). Cela correspondrait à une consommation de 69L. par an et par habitant alors que la norme recommandée par les Nations unies est de 91 L. par personne et par an. La mobilité des troupeaux est très forte au Niger et la filière lait a peu évolué : moins de 10% du lait produit est commercialisé.

En 2005, le Niger a importé plus de 9,1 milliards FCFA de produits laitiers. Partant des opportunités et des contraintes, l'AREN s'est intéressée à la filière lait local et a réalisé différentes activités :

- formation des acteurs en production et transformation laitière (hygiène et conservation du lait, transformation, collecte, fabrication de pierres à lécher et traitement de la paille à l'urée) ;
- création de coopératives de femmes transformatrices de lait à Toukounouss et Ibécétane ;
- programme d'appui aux associations pastorales de Bémo ;
- construction d'une unité de collecte à Hamdallaye.

Un programme pastoral régional (Niger, Burkina, Mali) a implanté 4 unités laitières à Kollo, Say, Belleyara et Abala (les bâtiments ont été

construits mais il n'y a pas eu de suite : les équipements ne sont jamais arrivés).

Aujourd'hui au Niger il y a 2 sortes d'unités laitières : les grandes industries mises en place par l'Etat puis privatisées dans les années 90 et des unités qui se sont installées par la suite et dont la capacité est supérieure à 40 000 L. Les petites industries ont des capacités de 1000 à 2000 L., ce sont plutôt des coopératives, dont une seule associe les producteurs et leur propose des services.



○ Communication 9

«Présentation de l'ANSSA (Agence Nationale de Sécurité Sanitaire des Aliments)»

Fana Coulibaly,

L'ANSSA a été créée en 2003 suite à l'adoption de la politique nationale de sécurité sanitaire des aliments avec pour missions de :

- ▶ coordonner les actions liées à la sécurité sanitaire des aliments ;
- ▶ apporter un appui technique et scientifique aux structures de contrôle ;
- ▶ assurer l'appui technique et scientifique nécessaire à l'élaboration de la réglementation relative à la sécurité sanitaire des aliments ;
- ▶ évaluer les risques sanitaires liés aux aliments ;
- ▶ appuyer les activités des systèmes de surveillance et des réseaux s'épidémiosurveillance ;
- ▶ assurer la communication sur les risques.

L'ANSSA coordonne les analyses sanitaires des aliments et travaille en étroite collaboration avec les structures de contrôle mais la collaboration avec le laboratoire central vétérinaire et le laboratoire de santé humaine n'est pas suffisante, ce qui pose problème. Les résultats qui parviennent à l'ANSSA sont utilisés pour envoyer les services vétérinaires sur le terrain où ils vont prendre des mesures. Les opérateurs sont informés des résultats et des mesures correctives leur sont proposées. Tous les rapports d'évaluation sont transmis aux services vétérinaires qui doivent réaliser un suivi ; l'ANSSA n'est pas une structure de contrôle. Que les

produits viennent des filières formelles ou informelles, ils sont destinés aux consommateurs et l'information doit être disponible. L'ANSSA travaille donc à ce que l'informel réponde aux critères d'hygiène de base et accompagne les acteurs de l'informel dans ce sens.

L'ANSSA a audité différentes laiteries au Mali : il a généralement été constaté une insuffisance d'hygiène dans la traite du lait, des risques liés à la présence de résidus de médicaments vétérinaires dans le lait et l'insuffisance d'aliments de qualité pour le bétail.

A la suite de ces constats, différentes solutions ont été proposées :

PROBLÈMES SANITAIRES	SOLUTIONS PROPOSÉES
<p>Insuffisance d'hygiène lors de la traite.</p> <p>Risques liés à la présence de résidus de médicaments vétérinaires dans le lait.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Veiller à ce que l'étable soit toujours propre ; • Maintenir le lieu de traite toujours propre ; • Former le personnel de traite aux principes d'hygiène de base ; • Identifier individuellement les animaux à traire ; • Traire les animaux sans les blesser ; • Mettre à l'écart le lait issu des animaux malades ou sous traitement ; • Stocker le lait dans un récipient propre et approprié. <ul style="list-style-type: none"> • Eviter l'automédication ; • Recourir aux services d'un vétérinaire pour le traitement des animaux ; • Ne pas traire les femelles productives ; • Respecter les temps d'attente des produits vétérinaires.
<p>Insuffisance d'aliments de qualité pour le bétail.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Couvrir les besoins nutritionnels des animaux ; • Donner de l'eau potable dans des abreuvoirs propres ; • Tenir à distance les instruments de manipulation des produits chimiques de ceux des aliments ; • Protéger les aliments en stock de la contamination ; • Eliminer les aliments moisis ; • Mettre en place un cahier des charges pour les fournisseurs d'aliments.

Une recommandation pour l'ensemble des laiteries est de se doter d'un guide de bonnes pratiques.

Aujourd'hui au Mali, il faut une AMM (Autorisation de Mise sur le Marché) pour commercialiser des denrées alimentaires. Parmi les mini-laiteries et laiteries semi industrielles travaillant du lait frais et du lait en poudre, aucune ne dispose d'AMM. Dans le cadre du partenariat PCDA / ANSSA, un accompagnement de ces unités a permis de changer les pratiques en termes d'hygiène et la commission d'AMM est en train de statuer sur les produits laitiers. Le conseil national de sécurité sanitaire des aliments a donné un délai supplémentaire pour que les transformateurs se mettent à niveau. Les toutes premières AMM ont été délivrées au Mali en 2008.

Un tableau recensant les différentes analyses effectuées entre 2006 et 2010 sur des produits laitiers a été présenté. Le constat est une forte dégradation de la conformité des produits avec pour 2010 plus de 80% des échantillons de lait frais non conformes et la moitié des produits laitiers analysés non conformes.

Questions / Réponses

Contribution d' ICD :

Les laiteries doivent contrôler les produits à leur niveau et doivent amener des échantillons eux-mêmes au laboratoire central vétérinaire ou au laboratoire national de la santé humaine. Des laiteries sont à 400 km de Bamako et il est très difficile d'amener les échantillons réfrigérés. Il faut payer 10 000 FCFA par échantillon, il faut ensuite venir chercher les résultats. Les mini laiteries ne font donc pas ces contrôles trop coûteux et compliqués. Cela pose le problème de l'insuffisance des services déconcentrés. Les temps d'attente des médicaments vétérinaires ne sont pas respectés et le consommateur en est victime. L'ANSSA doit collaborer avec les services techniques pour améliorer ce point de santé publique. Les mini laiteries n'ont pas les autorisations. Tant que personne ne prendra ce problème en charge, les mini laiteries ne feront pas les analyses nécessaires et les consommateurs seront en danger.



Communication 10

«Présentation du REDECOMA (Regroupement pour la Défense des Consommateurs du Mali)»

Oumar Traoré,

La présente communication se situe dans le contexte de la promotion de la filière lait local et de la protection et de la défense du consommateur par rapport à ce secteur socio-économique de première importance. En effet, les consommateurs sont les destinataires finaux de tous les produits et services et tout le monde se trouve, d'une façon ou d'une autre, dans cette position ; tantôt producteur ou prestataire, tantôt consommateur. Les statuts du REDECOMA rappellent l'une des missions qui consiste à *«assurer la sensibilisation des producteurs et des distributeurs de produits et services en vue de la prise en compte des préoccupations et des observations des consommateurs»*.

Les droits du consommateur (au nombre de huit) adoptés par les Nations-Unies en avril 1985 via la résolution N° 39/248 sur les Principes Directeurs pour la Protection du Consommateur (PDPC) prônent le droit à la satisfaction des besoins essentiels et stipule que les politiques en faveur des consommateurs doivent *«protéger le consommateur contre les pratiques non éthiques et illicites, surtout en ce qui concerne les prestations de soins de santé, l'alimentation, l'habitat, l'eau, l'énergie et les autres services de base, l'emploi, l'éducation, les services financiers et d'investissement»*.

Dans ce contexte, comment aborder la problématique de la promotion de la production et de la consommation laitière dans notre pays ? Quelles sont les attentes des consommateurs urbains par rapport aux produits laitiers ? Au Mali, le REDECOMA, a inscrit dans ses priorités nationales la problématique de l'alimentation de façon générale. Aujourd'hui, il nous faut analyser objectivement la réalité de la filière lait local, afin de pouvoir combler les attentes des uns et des autres. Des différentes opinions recueillies auprès des consommateurs bamakois, il ressort un certain nombre de points significatifs qui nous permettent d'engager une réflexion et une analyse sur la problématique de la filière lait local.

Les perceptions sur la production et la consommation laitières à Bamako révèlent que la quantité de la production laitière est insuffi-

sante par rapport à la consommation. Cette insuffisance se traduit par la rareté des points de vente, mais aussi par les ruptures de stocks de lait, tout ceci étant lié à un effectif insignifiant de fournisseurs. Cette situation fait clairement apparaître qu'en termes de disponibilité, les produits laitiers importés l'emportent sur nos productions locales.

En ce qui concerne la qualité, elle est généralement jugée insalubre, à cause du traitement et des conditions de conservation qui rendent réticents les consommateurs avertis. Le lait produit dans les zones rurales est souvent mal conditionné et arrive en ville dans des conditions rendant incertaine sa consommation. Les conditions d'hygiène ne sont pas au rendez-vous dans la plupart des cas. Par rapport à la qualité, les consommateurs urbains ne manquent pas de stigmatiser aussi des pratiques non éthiques de falsification, à travers des mélanges des produits locaux avec ceux importés.

Par rapport aux prix, le Mali est un pays où le prix du lait local est trop élevé pour un pays pastoral et les prix sont jugés hors de la portée de la majorité des consommateurs urbains. Les prix des produits importés sont jugés relativement abordables.

Pour toutes ces raisons les Maliens en général et les consommateurs urbains en particulier consomment très peu de lait. Dans l'analyse des difficultés que rencontre la filière lait local au Mali, il y a véritablement une conjonction de facteurs endogènes (manque d'organisation dans le secteur de la production et de la distribution) et exogènes (effet de la concurrence des nombreux produits laitiers massivement importés). L'envahissement total et incontrôlé du marché national par le lait importé, dont on ignore souvent l'origine et la composition, est un facteur nuisible à la promotion de la filière lait local. Car dans un contexte de liberté de prix, les produits importés exercent alors, par une fourchette de prix et de produits assez large et la publicité outrancière, un effet incitatif sur le consommateur ordinaire dont la bourse ne résiste plus à la tentation qui lui fait perdre le sens du choix délibéré.

Les consommateurs souhaitent voir sur le marché à la fois des produits de qualité et une gamme variée de produits laitiers (lait en poudre, lait liquide, beurre, fromage, etc.). Les attentes les plus pressantes des consommateurs sont :

- l'élévation de la production permettant de couvrir la demande nationale ;
- l'amélioration de la qualité pour le bien être des consommateurs, par l'engagement d'un personnel qualifié et la réalisation d'infra-

structures adéquates ;

- l'abordabilité des prix : un prix accessible pour les consommateurs est aussi l'une des conditions de promotion de la filière lait local. Comment augmenter la consommation de lait local au Mali ? Près de 16 milliards de CFA de produits laitiers sont importés chaque année. Or la population du Mali est de 13 millions. Les consommateurs sont là mais les produits ne sont pas en quantité suffisante et les prix ne sont pas abordables. Il faut vendre plus de lait moins cher (la quantité compensera la baisse du prix de vente).

Toutes ces attentes supposent que les acteurs de la filière lait local et les pouvoirs publics conjuguent les efforts, afin de mieux organiser le secteur en redynamisant les structures de production et de distribution. Comme dans certains pays, pourquoi ne pas penser à fédérer davantage les efforts vers un label «Producteurs laitiers du Mali» ?

Les produits européens sont de moins en moins présents sur le marché africain mais les marques d'Amérique Latine sont en train d'explorer : nous devons prendre garde à cette nouvelle concurrence à l'heure où l'UE (Union Européenne) prend conscience de sa concurrence déloyale.



Communication II

«Rétrospective sur l'évolution de la production laitière en Europe»

Laurent Cartier,

AVSF

A l'époque de mon grand-père, une exploitation comprenait quelques vaches, des volailles et pas de tracteurs. Aujourd'hui sur mon exploitation, il n'y a que des vaches et 6 tracteurs ! Cela est lié à l'appareil de développement que l'Etat a mis en place. Le modèle de l'exploitation familiale a tendance à disparaître ; les femmes ont souvent des métiers en dehors de la ferme et la production se fait de plus en plus par regroupement d'individus. Une exploitation laitière moyenne va de 50 à 60 Ha avec 200 à 550 000 litres de lait.

L'évolution de la production laitière en France est marquée par :

- ▶ une évolution des structures de production et des modes de production (utilisation d'engrais et pesticides pour augmenter la production par hectare) ;
- ▶ un développement de l'appui conseil et de la recherche ;
- ▶ le développement de la mécanisation (conservation des fourrages pour report de l'aliment en période où la production fourragère est nulle) ;
- ▶ le développement du crédit bancaire (prêt bonifié par l'ETAT puis l'UE) ;
- ▶ le développement du système PAC (Politique Agricole Commune) ;
- ▶ l'évolution des modes de commercialisation (on est passé des marchés locaux aux hypermarchés avec une distribution européenne voire mondiale).

Cela a eu pour conséquence une forte augmentation de la productivité (par animal mais surtout par producteur), une très forte dépendance à beaucoup de facteurs (le chercheur, l'inséminateur, le contrôleur laitier, le conseiller agricole, la banque, le pétrole ! le service vétérinaire), une détérioration des conditions environnementales et une diminution rapide du nombre de producteurs. Sans pétrole aujourd'hui en Europe il n'y aurait pas de lait !

La PAC est un mécanisme d'intervention (stockage et prix garantis). Ses principaux outils sont les taxes à l'importation et la subvention aux exportations. Cela a favorisé la stabilisation des prix et un développement très rapide de la production, si bien qu'un système de quotas a été mis en place dès 1983. En 2003 la décision a été prise de supprimer ces quotas à l'horizon 2015, et depuis 2003, le marché est irrégulier notamment en termes de prix (voir les récentes crises et manifestations des producteurs de lait). Par ailleurs, les quotas sont injustes car ceux qui avaient peu développé leur production se sont tout de même vus contraints à la diminuer. Face à cela les éleveurs ont divers moyens de se défendre, comme par exemple les coopératives et les syndicats.

Les coopératives de producteurs ont fortement évolué : les petites coopératives se sont regroupées pour donner naissance à de grandes coopératives (Yoplait, 3 A...) et celles qui n'ont pas voulu participer à ce regroupement ont disparu (sauf les coopératives vendant des produits régionaux très spécifiques à un territoire). Les grandes coopératives ne paient pas mieux le lait que les groupes privés industriels. On assiste actuellement à la réorganisation de producteurs autour de la com-

mercialisation (vente directe, magasins de producteurs, contrats entre un groupe de consommateurs et un ou plusieurs producteurs de lait : AMAP – Association pour le Maintien de l'Agriculture de Proximité).

Les syndicats sont un autre moyen de défense des producteurs. On rencontre en France trois grandes organisations :

- la Fédération Nationale des Producteurs de Lait qui fait partie de la FNSEA. La FNSEA accepte trop facilement que beaucoup de producteurs s'arrêtent pour que la filière reste compétitive ;
- la Confédération Paysanne, liée à Via Campesina Europe et international, plutôt partisane de la régulation des marchés et régulation entre les hommes avec une production plus ancrée sur le territoire ;
- l'Association des Producteurs de Lait Indépendants, initiatrice de la grève du lait en France, qui demande une régulation mais sans remettre en cause le modèle de production.

OGM : les consommateurs européens ont réussi à faire respecter leur choix de ne pas consommer d'OGM. On ne cultive pas d'OGM mais on les importe pour l'alimentation du bétail (notamment le soja OGM). Mais le consommateur ne le sait pas car l'étiquetage « sans OGM » concerne seulement le produit qui n'a pas subi de transformation et donc le lait n'étiquette pas « contient des OGM » même si les vaches sont nourries avec.

Subvention : le revenu des paysans français est inférieur à la somme de toutes les subventions versées à l'agriculture. Si les subventions sont supprimées, les paysans ne s'en sortent pas. 2/3 de mon revenu est constitué par des subventions. Si on supprime les subventions, les prix devront augmenter. Le coût de production moyen est de l'ordre de 360 euros / tonne de lait.

Dans les négociations internationales (OMC et APE), la confédération paysanne défend 3 règles syndicalistes :

- obligation de ne pas nécessiter de subvention pour exporter ;
- les produits qui vont faire l'objet d'un échange ne doivent pas endommager l'environnement là où ils sont produits ;
- ne pas mettre en péril les paysanneries locales et donc avoir le droit de se protéger (droit à la souveraineté alimentaire).

Questions et contributions d'ordre général

Le lait est une filière difficile pour laquelle il reste beaucoup à faire. Il faut avant tout améliorer la qualité du lait. Les taxes à l'import ont certes leur importance mais ne suffiraient pas à elles seules à développer la filière lait local :

- il faut renforcer les capacités de production ;
- acquérir l'équipement nécessaire comme les citernes qui conservent le lait 72 heures ;
- trouver des alternatives à la traite manuelle qui limite la quantité de lait produite par exploitation et pose des problèmes au niveau sanitaire.

La ration alimentaire humaine doit comporter un tiers de produits laitiers pour être équilibrée, il faut sensibiliser les gens à la consommation des produits laitiers.

Généralement les mini-laiteries pratiquent la pasteurisation puis ensuite transforment le lait pasteurisé en yaourt, lait caillé... ou emballent le lait pasteurisé et le vendent tel quel. La pasteurisation permet d'obtenir un produit sain et d'assurer la transformation dans de bonnes conditions mais ne permet pas de conserver le lait assez longtemps et n'affranchit pas de la chaîne du froid en aval.

Il existe des mini laiteries qui transforment du lait d'autres espèces que le Bovin (lait de chèvre très bien écoulé sur le marché au Sénégal).

La viabilité d'une mini laiterie dépend du contexte, des coûts de production et des intrants, des volumes produits et vendus... Toutefois, de nombreuses laiteries sont viables comme en témoignent les présentations.

Dans les stratégies du développement en Afrique de l'Ouest, la valeur du Franc CFA est importante et entre pour beaucoup dans la composition des coûts (importation des intrants notamment).



▶▶ Les travaux de groupe



○ Restitution des travaux de groupe sur le Marché

Ce groupe de travail s'est appuyé sur les expériences concrètes des participants et une synthèse a été élaborée pour chaque question.

La capacité productive peut elle combler le marché ?

Deux sortes de marchés ont été identifiées : le marché local de proximité et le marché urbain.

- La capacité productive peut combler en toute période le marché de proximité (foires hebdomadaires, villages proches) et le marché local (site de la laiterie), mais des contraintes existent pour les gammes de produits à forte valeur dont l'écoulement est difficile.
- Pour le marché urbain les contraintes majeures sont : l'éloignement, les difficultés de conservation, la réduction des volumes de collecte en saison sèche et la qualité des produits pour un marché exigeant.

Quelle place pour le lait en poudre?

- Actuellement le lait en poudre et le lait local sont sur les différents marchés. La tendance générale actuelle est à la forte consommation de lait en poudre.
- Les quantités de lait en poudre importé pourront considérablement diminuer sur le long terme si des mesures d'accompagnement et des politiques publiques plus favorables au lait local sont mises en place, et notamment la taxation plus importante du lait en poudre importé.
- La valorisation de l'étude filière UEMOA 2011 (Répartition du marché et définition de la stratégie d'évolution) peut être une réponse aux questionnements.

Comment assurer la continuité de l'approvisionnement en période de faible production et de transhumance ?

L'approvisionnement des laiteries en saison sèche, passe par :

- la sécurisation de l'alimentation du bétail : sécurisation des ressources fourragères cultivées ou de parcours, appui de l'Etat pour subventionner l'aliment bétails ;
- évolution du mode d'élevage : stabulation, sédentarisation ;
- sensibiliser les producteurs à maintenir un noyau laitier surtout en saison sèche (période de baisse de la production mais de forte demande).

Cas particulier du Niger: l'approvisionnement est possible toute l'année par les fermes en périphérie de Niamey.

La qualité sanitaire est une exigence du marché, comment la garantir?

Quels accompagnements, services pour que les petits éleveurs produisent un lait d'une qualité acceptable par les industriels?

La production locale est confrontée aux produits d'importation qui sont mieux présentés (emballages, conditionnement, délais de consommation...).

Pour répondre aux exigences du marché les préalables sont :

- au niveau des éleveurs : respect du calendrier sanitaire ; suivi sanitaire des animaux par les vétérinaires au niveau des fermes ; alimentation saine des animaux ; bonne pratique de traite ;
- au niveau des laiteries : petits équipements pour le contrôle de la qualité ; assurer une qualité minimale au niveau de la laiterie et demander aux industriels d'élaborer un cahier de charge pour les laiteries ; accompagnement et formation des producteurs et transformateurs ;
- au niveau de l'Etat : réduction des coûts pour inciter les laiteries à faire régulièrement le contrôle qualité ; guide de bonnes pratiques d'hygiène pour tous les pays à élaborer et diffuser auprès des acteurs, développer une expertise locale (techniciens laitiers qui puissent appuyer les laiteries et systématiser les tests de contrôle) ; actualiser les normes et la réglementation ; appuyer les laiteries sur l'autorisation de mise sur le marché et la création de label.

Les produits proposés répondent-ils à la demande du marché ?

Quelles sont les attentes des consommateurs?

De façon générale les produits répondent à la demande du marché. Les marchés locaux demandent des produits traditionnels: lait frais et lait caillé, yaourt, thiacyr¹²... Les marchés urbains demandent des produits à plus grande valeur ajoutée (fromage, lait aromatisé, ghee...) disponibles dans certaines laiteries mais en faibles quantités.

En ce qui concerne les consommateurs, les attentes sont de plusieurs ordres:

- le conditionnement des produits doit s'adapter au pouvoir d'achat (petits, moyens et grands emballages) ;
- étiquetage et packaging des produits attrayant et rigoureux (information pour rassurer le consommateur, date limite de consommation, composition, etc.) ;
- bonne qualité gustative et sanitaire ;
- marché de proximité (points de vente de quartiers mieux achalandés) ;
- régularité de l'approvisionnement tout au long de l'année.

Au cours des échanges des initiatives de collaboration avec les unités industrielles ont été évoquées:

- Sénégal: initiative nouvelle des industriels qui travaillent avec les producteurs pour mettre en place une chaîne d'approvisionnement en produits laitiers locaux ;
- Burkina: une étude a été menée par l'Etat sur les attentes des consommateurs et près de 150 fermes autour des grandes villes vont être appuyées pour approvisionner les industries existantes ;
- Mali: la laiterie de Kasséla (périurbaine de Bamako) fournit chaque jour 1 600 litres de lait à Mali lait.

Recommandations

Les recommandations (issues des travaux de ce groupe) pour satisfaire le marché sont les suivantes:

- mener des enquêtes consommateurs, elles font défaut ;

¹² Lait caillé sucré mélangé à de la semoule de mil et des morceaux de fruits frais.

- ▶ produire du lait stérilisé ou d'autres produits longue conservation pour satisfaire la demande de saison sèche et absorber la production de saison des pluies ;
- ▶ inventer un produit de saison adapté au mode de consommation afin d'inciter à une consommation importante de fromage en hivernage ;
- ▶ approvisionner les marchés des grandes villes où la consommation est importante en toutes saisons ;
- ▶ améliorer la qualité et la présentation des produits ;
- ▶ faire connaître les produits par des publicités, test de dégustation, journée du lait, etc.



⊙ Restitution des travaux de groupe sur « Filière lait de l'amont à l'aval: comment améliorer la production et la transformation ? »

Les discussions ont permis :

- ▶ d'échanger sur les pratiques relatives à la collecte, au transport, à la conservation et la transformation du lait dans des unités diverses de par leur capacité, leur localisation ou le marché ciblé ;
- ▶ d'identifier les pré-requis à une amélioration de la production laitière et de définir les voies et moyens pour augmenter le volume de lait local traité et vendu par des mini laiteries ;
- ▶ d'analyser les différentes mini laiteries représentées et leur histoire afin de déterminer les facteurs qui ont permis leur création puis leur croissance dans un environnement éminemment concurrentiel et instable (fluctuation des importations, produits à base de poudre de lait...) ;
- ▶ de se poser la question de la capacité minimale requise par une mini laiterie lors de sa création ou pour son développement.

Les constats sont les suivants :

- ▶ malgré la diversité des situations, les mini laiteries mettent en place des stratégies convergentes de la collecte à la transformation.

Généralement la collecte est confiée aux éleveurs ou à des collecteurs privés. Le temps entre la traite et la réception à la laiterie doit être minimisé car le transport ne respecte pas la chaîne du froid et se fait sans refroidissement préalable du lait. A la réception et après les tests, le stockage du lait est rare, par contre la pasteurisation est systématique et certains produits finis sont stockés au réfrigérateur. Les produits finis les plus fréquents sont le lait frais pasteurisé, le lait caillé, sucré ou non, le féné et le yaourt. Les produits longue conservation sont plus rares et ce sont généralement le ghee ou le fromage ;

- l'assurance d'un débouché régulier au producteur est le meilleur moyen de voir la production laitière augmenter au niveau d'une mini laiterie. La mini laiterie peut offrir des services aux éleveurs (crédit, soins, aliment bétail) et étendre son aire de collecte pour fidéliser les producteurs et augmenter le volume traité. De leur côté, les éleveurs peuvent améliorer la productivité de leur cheptel par une meilleure alimentation et un abreuvement suffisant, une prophylaxie et des soins vétérinaires adaptés et l'amélioration génétique ;
- que ce soit en termes de création ou de croissance, il n'y a pas de modèle idéal de mini laiterie. Toutefois, 3 éléments sont indispensables : l'existence d'une production de lait commercialisable, un marché proche et par-dessus tout un leadership engagé et motivé. Les éventuels appuis ne sont pas déterminants et ils doivent être adaptés. Il est essentiel de ne pas dimensionner des appuis trop grands, facteur d'échec régulièrement observé. Les études de marché et de potentiel de collecte doivent être confirmées par des tests. L'accompagnement doit être progressif et d'une durée suffisante. Enfin, pour survivre et se développer, une laiterie doit fidéliser les producteurs et son personnel en les intéressant et en entretenant avec eux une relation de confiance ;
- il n'y a pas de taille minimale pour une laiterie mais plutôt une taille adaptée à un contexte, un marché, un volume de collecte, des charges et des recettes. Il est tout à fait envisageable de commencer avec un volume journalier de 30 L. pour évoluer à 3000 L., comme cela a été le cas pour la laiterie de Kasséla.

Recommandations :

- une mini laiterie doit mettre en place une organisation permettant de sécuriser la collecte, en quantité et qualité, tout au long de

l'année et d'assurer ses débouchés avec des produits adaptés aux marchés ciblés (prix et type) ;

- ▶ le maillon structurant de la filière lait local est la mini laiterie. Son rôle est prépondérant. Toutefois la professionnalisation de tous les acteurs prenant part à la mini laiterie est nécessaire pour aboutir à une amélioration, en quantité et qualité, de la filière lait local ;
- ▶ pour créer et développer une mini laiterie, un leadership engagé est essentiel. A cette condition indispensable, des appuis progressifs et adaptés peuvent soutenir les initiatives locales ;
- ▶ l'investissement dans une mini laiterie doit dépendre de l'unité considérée, du contexte et des contraintes. Pour la pérennité de la mini laiterie, il est indispensable de ne pas sur dimensionner l'investissement.



⊙ Restitution des travaux de groupe sur les Politiques Publiques

Les questions posées ont été formulées par le groupe de la manière suivante :

- ▶ quelles politiques publiques pour une filière lait local qui profite aux petits et moyens éleveurs ?
- ▶ comment les OP peuvent-elle peser sur ces politiques ?

Pour répondre à ces questions, le groupe a choisit de lister les contraintes majeures au développement de la filière lait local en Afrique de l'Ouest et de détailler les solutions à ces contraintes à différentes échelles: régionale, nationale et à l'échelle des OP. Nous présentons ici directement les contraintes et leurs solutions, aux 3 échelles d'action retenues.

Contraintes et solutions au niveau des OP

Contraintes au niveau des OP :

- ▶ manque de communication et de concertation entre les acteurs (Eleveurs, OP, Etats, Organismes d'appui) et manque de concerta-

tion entre l'Etat et les OP dans l'élaboration des politiques ;

- pas de vision de certaines OP qui ne sont donc pas force de proposition ;
- faible représentativité des OP avec un manque d'organisation, de structuration et de responsabilisation et l'absence de cadre de concertation des OP faïtières ;
- multiplicité des lois et règlements et manque de sensibilisation / information sur ces lois ;
- faible capacité de lobbying et de plaidoyer.

Solutions proposées:

- renforcement des capacités et des compétences à toutes les échelles (OP régionales, nationales et locales) par la formation, l'accompagnement et un appui / conseil en leadership, planification stratégique et opérationnelle et gestion des responsabilités ;
- information et sensibilisation sur les textes, lois et règlements afin que les OP aient les outils pour défendre les intérêts de leurs membres (accès à la terre, chartes pastorales, normes de qualité sanitaire des produits, importations, etc.) et les éléments nécessaires à la construction de messages de plaidoyer (taxation aux frontières, subventions locales, etc.) ;
- mise en cohérence et amélioration des textes, lois et règlements au niveau national (pour éviter notamment des politiques contradictoires qui disent soutenir la filière lait local mais offrent des conditions trop avantageuses aux importations) et au niveau régional (facilitation des échanges commerciaux, arrêt des taxations non justifiées sur le bétail aux frontières, etc.) ;
- amélioration du niveau de concertation des OP elles-mêmes (construction de stratégie) et avec l'Etat (participation des OP à l'élaboration des politiques): création d'un réseau régional spécifique à la filière lait local à partir des OP nationales, existantes ou à créer.

Les acteurs impliqués pour la mise en œuvre des points proposés ci-dessus sont : les OP, les Etats et partenaires au développement, les organismes sous-régionaux et services techniques des Etats.

La création d'un réseau régional spécifique à la filière lait répond à toutes les contraintes identifiées au niveau des OP car il permettra de renforcer ses OP membres (amélioration de la représentativité des OP, de leur structuration, identification de leur stratégie à moyen terme), de

créer des cadres de concertations nationaux et régionaux, de donner une vision régionale, d'imposer les OP dans la définition des politiques publiques et d'être force de proposition, de diffuser de l'information aux niveaux régional et national et de construire une capacité de plaidoyer.

De tels réseaux existent aujourd'hui sur des filières telles que le maïs, le riz, le coton ; mais pas sur le lait local.

Contraintes et solutions au niveau national

Concernant la productivité laitière :

- la variabilité saisonnière de la production ne permet pas un approvisionnement continu des unités de transformation laitière et le manque d'équipements pour la conservation et le stockage de fourrage limite la production laitière en dehors de la saison des pluies,
 - l'équipement des producteurs pour la mise en place de cultures fourragères et la conservation du fourrage pourrait pallier à cette contrainte. Les CUMA peuvent être une solution intéressante pour la mutualisation du matériel agricole coûteux. Les cultures fourragères doivent être encouragées par l'Etat (distribution de semences) ;
- la quasi absence de sélection génétique endogène limite la capacité productive des animaux (les éleveurs ne choisissent pas les reproducteurs selon la capacité de production laitière de leur mère),
 - la valorisation des connaissances capitalisées sur ce thème et leur diffusion aux éleveurs pourra les amener à améliorer leurs pratiques en matière de reproduction et, à long terme, d'améliorer la capacité productive des troupeaux ;
- le manque de développement technologique pour la conservation / transformation du lait et pour l'équipement du producteur ne permet pas une production laitière dans des conditions optimales (traite mécanique, dispositif de refroidissement / stockage du lait sur place, etc.) ; le lait produit l'est alors en faible quantité et la qualité devient médiocre dès lors qu'il n'est pas consommé rapidement,
 - il s'agit ici de former les producteurs et transformateurs de produits laitiers et de les aider à s'équiper, en créant un fonds d'appui technologique ;
- la déficience de services aux producteurs (conseil, service vétérinaire)

rinaire, approvisionnement en intrants, etc.), consécutive aux politiques d'ajustement structurel des années 90 n'a pas permis et ne permet toujours pas à la filière lait local de se développer comme une filière professionnelle et solide,

- le renforcement institutionnel des OP doit leur permettre de fournir une partie de ces services et de faire inscrire par les Etats dans leurs politique, la partie des services qu'elles ne peuvent prendre en charge. Les rôles des différents acteurs doivent être définis par un processus de concertation.

Concernant la collecte et la transformation :

- le manque d'équipements pour la collecte (bidons, véhicules, tanks de refroidissement, camion frigorifique, etc.) et la faiblesse des infrastructures routières freinent voire rendent impossible la commercialisation du lait cru et des produits laitiers transformés. A cela s'ajoute l'enclavement des zones de production,
 - la fourniture de matériel de collecte peut permettre de lever ce frein. En effet, les petits et moyens producteurs n'ont pas les moyens de se procurer ce matériel coûteux (tank de refroidissement, bidons). L'aménagement de pistes stratégiques dans les zones de production laitière permettra de désenclaver les bassins de production et d'acheminer le lait cru vers les centres de transformation et de conservation.

Pour la création d'un contexte global favorable (politique, institutionnel, légal...):

- le faible niveau général d'alphabétisation rend difficile toute action de formation et, par conséquent, toute amélioration technologique,
 - l'amélioration du taux de scolarisation rurale est une condition sine qua non au développement des zones rurales ; les Etats doivent prendre la mesure du déficit en matière d'éducation et construire des écoles, proposer des kits scolaires, etc. La mise en place d'un fonds pour l'alphabétisation devrait permettre de financer plus facilement la scolarisation des enfants (infrastructures et fonctionnement) ;
- la filière lait local souffre, de manière générale du manque de volonté politique de la développer ; de l'absence de vision politique à long terme (pas de plan de développement avec objectifs chiffrés à atteindre selon un chronogramme fixé) ; d'un faible niveau d'engagement des Etats dans son financement et de la faiblesse de la

mise en œuvre des politiques laitières existantes. Le manque, voire l'absence, de politique sectorielle dans certains pays et surtout l'incohérence dans les stratégies de développement de la filière (mesures contradictoires entre importations et production locale, choix des Etats d'approvisionner la population urbaine avec des produits laitiers importés à bas prix jouxtant des politiques de développement de la filière lait local) sont à souligner,

- les Etats doivent élaborer des politiques laitières et les mettre en cohérence avec l'ensemble des mesures prises par ailleurs ; ils doivent augmenter la part de leur budget attribué à l'élevage (surtout que l'élevage contribue souvent à un pourcentage non négligeable des PIB des pays d'Afrique de l'Ouest). Les moyens de mise en œuvre de ces politiques cohérentes doivent être à la hauteur des ambitions. Le cadre réglementaire afférent à la filière lait doit être renforcé pour le bénéfice, entre autres, des petits et moyens éleveurs ;
- il n'y a pas de reconnaissance du métier d'Agriculteur : le paysan africain est bien souvent considéré comme n'ayant pas de métier !
 - statuts pour agriculteur (cotisation sociale) ;
- l'insécurité foncière freine la mise en place de cultures fourragères et porte préjudice à l'aménagement des zones de parcours,
 - les codes pastoraux élaborés doivent être appliqués et vulgarisés ; ils doivent être créés dans les pays où ils n'existent pas. Les producteurs doivent être sensibilisés à l'acquisition de titre foncier et ils doivent être mieux représentés dans les espaces de décision et de concertation ;
- les interventions sur le terrain ne sont pas harmonisées par les Etats, ce qui autorise la mise en œuvre de programmes non coordonnés voire contradictoires,
 - la création d'un organe d'orientation des bailleurs dans l'appui à la filière lait local est un outil indispensable au développement harmonieux de la filière ;
- les données statistiques qui permettraient de bâtir de plans réalistes de développement de la filière lait local sont manquantes,
 - des outils de collectes de données doivent être élaborés et utilisés ; le recensement général de l'agriculture doit prendre en compte les activités de la filière lait. Des structures de collecte, de gestion et de diffusion d'informations sur la filière lait doivent être créées puis appuyées.

Concernant les consommateurs :

- le consommateur urbain n'est pas sensibilisé aux produits locaux et à l'impact de sa consommation tandis qu'il est soumis à la publicité massive des produits laitiers importés et firmes agro-industrielles puissantes. Il n'a que peu de confiance pour les produits laitiers locaux,
 - la promotion des produits laitiers locaux par le biais de foires, de publicités doit être prise en compte. La définition et la réglementation de labels peut être une piste à explorer.

Contraintes et solutions au niveau régional

- La mobilité des animaux est sans cesse remise en cause du fait d'une pression forte sur le foncier et parce qu'elle génère des conflits d'accès aux ressources. Or cette mobilité est la survie même du système d'élevage pastoral, seul mode durable d'exploitation de nombreuses zones de la bande sahélo-saharienne. La mise en danger de la mobilité des animaux risque alors de diminuer la production de lait local,
 - afin de sécuriser l'élevage transhumant, il est nécessaire d'élaborer une stratégie régionale en matière de transhumance transfrontière, en identifiant les zones d'accueil, pistes de transhumance, aires de pâturage, etc. en rapport avec les Etats membres dans le cadre de la sécurité foncière.
- Les contraintes sanitaires impactent lourdement sur la productivité des animaux du fait de la mortalité et de la chute de la production laitière. De plus elles mettent en danger la santé publique dès lors qu'il s'agit de zoonoses. L'utilisation des intrants vétérinaires constitue également une menace pour la santé publique dans la mesure où de nombreux éleveurs ne connaissent pas et / ou n'appliquent pas les temps d'attente, pouvant ainsi mettre sur le marché des produits contenant des résidus médicamenteux,
 - il s'agit ici d'élaborer et de mettre en œuvre des programmes régionaux de lutte contre des maladies prioritaires du bétail avec indemnisation des éleveurs en cas d'abattage sanitaire.
Un programme de contrôle des animaux et produits animaux devrait être mis en place au niveau régional et décliné au niveau national afin de protéger le consommateur. Ce programme, outre le renforcement des capacités des agents de contrôle et des équipements, devrait communiquer sur les progrès accomplis et l'effectivité du contrôle vétérinaire pour donner au

consommateur une confiance dans la filière locale. Ces programmes devront intégrer fortement les services vétérinaires nationaux et prévoir un budget substantiel pour lequel il devrait être fait appel aux bailleurs de fonds.

- Le fait qu'il n'existe pas de services d'assurance des animaux freine fortement tout investissement important dans les productions animales et ne permet pas à un petit ou moyen éleveur de développer une production laitière importante,
 - envisager des politiques d'assurance des animaux en cas de calamités.
- Les données statistiques de base n'existent pas, elles sont pourtant un pré requis minimum pour bâtir de vrais plans de développement de la filière lait local par rapport à la demande urbaine,
 - renforcer le Système d'Information Régionale Agricole (SIAR) et amener les acteurs à fournir les données sur la production et la commercialisation permettrait de mieux orienter les mesures pour booster la filière lait local au niveau de la sous-région.
- Il n'y a pas de vision politique à long terme au niveau de la sous-région (pas de plan de développement avec objectifs chiffrés à atteindre selon un chronogramme fixé) et la faiblesse de la mise en œuvre des politiques laitières est à déplorer,
 - il faut définir des objectifs de production à court, moyen et long terme en fonction des niveaux nationaux de consommation (par exemple «atteindre l'autosuffisance à 50 % d'ici 2020»).
- Absence de protection de la filière, notamment par une fiscalité aux frontières,
 - la protection aux frontières de l'UEMOA, par l'institution de taxes de protection, permettrait à la filière locale de mieux se développer.
- Textes règlementaires obsolètes,
 - harmonisation des textes nécessaires à l'échelle régionale.





○ Conclusion

Les contraintes au développement de la filière lait local sont nombreuses et de différents types. De l'enclavement des zones de productions couplé à un déficit des services aux producteurs (entraînant des problèmes sanitaires et de santé publique), au manque criant de volonté politique dans une absence de protection du marché (qu'elle soit fiscale ou publicitaire), en passant par une trop faible structuration et représentativité des OP, les mesures correctives sont nombreuses à apporter.

Les recommandations majeures du groupe de travail sont la création d'un réseau régional d'OP spécifique à la filière lait local, la définition et la mise en œuvre de politiques réalistes avec des objectifs chiffrés à atteindre en un temps donné accompagnées de mesures de protection régionale, la sécurisation des systèmes d'élevage pastoraux, le renforcement des services aux éleveurs et notamment des services vétérinaires, la sensibilisation des consommateurs, l'investissement dans les infrastructures (route, matériel de collecte et de transformation / conservation, écoles, etc.), la vulgarisation et la diffusion des textes de loi, etc.

On voit ici l'ampleur de la tâche à accomplir et qu'un organe de coordination spécifique à la filière lait sera nécessaire à l'harmonisation des interventions. La sollicitation des bailleurs de fonds sera indispensable. Mais les retombées du développement de la filière lait local en Afrique de l'Ouest auront un impact sans précédent sur les souveraineté et sécurité alimentaires, la création d'emploi et de revenus en milieu rural, le développement d'immenses zones de production laitière.



▶▶ Annexes



○ Termes de références de l'atelier



Atelier de Capitalisation

Filière Lait Local en Afrique de l'Ouest

Programme Provisoire



Dans la sous-région sahélio-soudanienne, l'élevage est au cœur des systèmes de production des ménages ruraux. Les produits de l'élevage (lait, viande) sont des sources de revenus et de protéines, essentiels à la sécurité alimentaire.

La production locale de lait éprouve de sérieuses difficultés à faire face à la demande des Etats qui effectuent des importations massives de produits laitiers pour combler le déficit structurel. La situation se trouve aggravée par la flambée des prix du lait, conséquence de la crise laitière de ces deux dernières années.

Les Etats Ouest africains souhaitent mettre en œuvre des politiques de valorisation du lait local afin, entre autres, de renforcer leur souveraineté alimentaire, développer leur économie, créer des emplois et réduire leur déficit commercial. Dans cette optique, des tentatives de dynamisation de la filière à travers des programmes nationaux ont vu le jour.

Plusieurs facteurs contribuent au sous développement de la filière lait local, entre autres :

- la faible prise en compte des réalités locales dans l'élaboration des différents programmes ;
- la faiblesse des investissements structurants au profit de la filière ;
- l'accès très difficile pour les éleveurs au marché compte tenu de l'absence de structuration de la filière et du caractère fortement périssable des produits laitiers ;
- la faible prise en compte de l'élevage familial (qui fournit 98 % de la production) dans le cadre de l'établissement des politiques laitières, au profit d'une minorité des gros éleveurs périurbains.

Un atelier sous régional regroupera les différents acteurs de la filière lait local de la sous-région ouest africaine autour des contraintes citées en objet, afin de dégager les voies et moyens **en faveur de sa dynamisation et de son développement et pour enclencher une réaction d'envergure au profit de la filière lait local.**

Objectifs

L'atelier sous-régional porte sur la place, le rôle et l'implication des petits et moyens éleveurs dans le développement de la filière lait. Il devra permettre :

- de partager et mutualiser les travaux de capitalisation en cours de

réalisation au Mali et au Sénégal ;

- ▶ un échange d'expériences entre OP d'Afrique de l'Ouest et d'Haïti sur les solutions pertinentes pour lever les points de blocage de la filière ;
- ▶ susciter la création d'un réseau régional ouest africain d'OPR afin qu'elles puissent exercer une incidence politique aux niveaux nationaux et régional (ou susciter cette vocation au sein d'un réseau d'OPR sous-régional pré-existant) ;
- ▶ concevoir une boîte à outils (aide à la décision pour la mise en place de mini laiterie, modèle d'études de faisabilité, gestion, organisation) ;
- ▶ construire un message à vocation d'incidence politique.

Résultats attendus

- ▶ rapports de capitalisation partagés ;
- ▶ la nécessité de mise en place d'un réseau ouest africain d'OPR pouvant exercer une incidence politique aux niveaux nationaux et régional sur la thématique de la filière lait a été évaluée ;
- ▶ une boîte à outils disponible sur la mise en place de mini laiterie et la place des producteurs ;
- ▶ un argumentaire à vocation d'incidence politique développé.

Prise en charge

Les frais de transport et de séjour à Bamako pendant toute la période de l'atelier sont à :

- ▶ la charge du projet pour les participants pris en charge ;
- ▶ à leur propre charge pour les autres participants ;
- ▶ restauration : Les pauses-café et le déjeuner sont offerts à tous les participants, en collaboration avec le service de restauration du CRES.

Durée, date et lieu

L'atelier aura lieu les 14, 15 et 16 Septembre 2010 au CRES à Bamako au Mali.

La langue de travail est le français.

Ce projet de capitalisation est financé par l'Agence Française de Développement via Inter-Réseaux.



○ Le programme de l'atelier

Jour 1 – Mardi 14 Septembre 2010

Ouverture

- Discours du comité de pilotage Président AOPP Mali.
- Discours d'Inter Réseau.
- Discours du Directeur Général d'AVSF, Jean-Jacques Boutrou.
- Discours de Madame le Ministre de l'Elevage et de la Pêche du Mali, Mme. Diallo Madeleine Ba.

Présentations

- Présentation des politiques agricoles de l'UEMOA : Soumana Diallo, UEMOA.
- Présentation des politiques publiques laitières sous régionales et nationales en Afrique de l'Ouest : Christian Corniaux, CIRAD.
- Présentation de la politique laitière du Mali : Ministère de l'Elevage et de la Pêche, Yaya KONATE, PRODEVALAIT.
- Questions réponses sur les politiques publiques.
- Capitalisation filière lait Mali : Malick Diallo, ICD.
- Capitalisation filière lait Sénégal : Clara Grégoire, stagiaire.
- Présentation de L'Union Nationale des Mini-Laiteries et des producteurs de lait local du Burkina Faso : Moumouni Sidibé.
- Questions Réponses sur les présentations.

Jour 2 – Mercredi 15 Septembre 2010

Présentations :

- AREN.
- Filière lait Haïti : Sainfanel PIERRE-LOUIS : comment le réseau Létagogo a permis d'inverser la tendance en matière de lait importé /lait

local ? solutions techniques, difficultés et facteurs de réussite.

- Présentation des attentes des consommateurs: REDECOMA (Regroupement pour la défense des consommateurs du Mali).
- Histoire du syndicalisme laitier en France ; aspect macro économiques de la filière lait : Laurent Cartier, administrateur AVSF.

Questions et réponses sur les témoignages d'acteurs de la filière.

Des groupes de travail visant à élaborer les outils sont organisés selon un découpage de la filière lait :

- Groupe A : Le marché
 - La capacité productive peut-elle combler le marché ? Quelle place pour le lait en poudre ? Comment assurer la continuité de l'approvisionnement en période de faible production et de transhumance ?
 - La qualité sanitaire est une exigence du marché, comment la garantir ? Quel accompagnement / service pour que les petits éleveurs produisent un lait d'une qualité acceptable par les industriels ?
 - Les produits proposés répondent-ils à la demande du marché ? Quelles sont les attentes des consommateurs ?
- Groupe B : La production, de l'amont à l'aval
 - Techniques de transformation, de conservation, de transport et de stockage.
 - Comment démarrer une mini-laiterie, depuis l'étude de marché jusqu'à la capacité d'investissement et l'implication des éleveurs ?
 - Quelle capacité minimale des mini-laiteries pour survivre ? pour grandir ?
 - Comment améliorer la capacité de production en lait local (génétique, intrants, reproduction) ?
- Groupe C : La politique
 - Comment développer une capacité d'incidence politique dans les pays par les OP ? Qui doit être présent dans quels espaces ?
 - Un des volets des politiques publiques est de créer des laiteries périurbaines. Cette politique ne fonctionne pas parce les laiteries sont éloignées des lieux de production. Quelles solutions à la faiblesse des rayons de collecte du lait frais et/ou des rayons de commercialisation ?

Jour 3 – Jeudi 16 Septembre 2010

Restitution des travaux de groupe, Questions et débats.

Clôture (discours représentant des participants, discours de clôture du Ministre de l'élevage et de la pêche).



Liste des participants

PRÉNOMS NOMS	STRUCTURES	PAYS	TÉLÉPHONES	COURRIELS
Famara Sarr	BL / DIREL / MEL	Sénégal	(+221) 77 54 67 143	gnilman@yahoo.fr
Papa Ousseyni Sane	Action Sud	Sénégal	(+221) 77 63 52 825	actionsud@yahoo.fr
Oumar Baldé	Laragal Aynakabe	Sénégal	(+221) 77 51 11 372	oumaryeragel@yahoo.fr
Ibrahima Sall	PROCAIT / GRET - ENDA	Sénégal	(+221) 77 51 45 300	salibou1@yahoo.fr
Bocar Diaw	FENAFILS	Sénégal	(+221) 77 65 83 666	fenafil@yahoo.fr
Seydou Baldé	Fédération des producteurs de lait	Sénégal	(+221) 77 79 57 392	-
Ousmane Kane Ndao	CINAFIL	Sénégal	(+221) 77 51 31 570	cinafil@gmail.com
Aïssa Sow	DINFEL / CNCR / ROPPA	Sénégal	(+221) 77 57 40 830	dinfelsenegal@yahoo.fr
Isabelle Tourette Diop	AVSF	Sénégal	(+221) 77 46 40 214	i.tourette@avsf.org
Moussa Baldé	AVSF	Sénégal	(+221) 77 55 41 753	m.balde@avsf.org
Christophe Boscher	AVSF	Sénégal	(+221) 77 75 04 049	tofboscher@hotmail.com
Clara Grégoire	AVSF	Sénégal	(+221) 70 33 06 469	clara.greg@live.fr
Ousmane Boly	Union de mini-laiteries	Burkina Faso	(+226) 76 67 37 62	obdy1@yahoo.fr
Moumouni Sidibé	Union de mini-laiteries	Burkina Faso	(+226) 78 82 01 55	moumounisidibe@yahoo.fr
Fatoumata Néné Tamboura	Table filière lait	Burkina Faso	(+226) 78 00 99 13	tamboun_nene@yahoo.fr
Fatoumata Tamboura	Table filière lait	Burkina Faso	(+226) 70 63 91 84	tambnene@yahoo.fr
Souleymane Traoré	Inter-réseaux	Burkina Faso	(+226) 79 18 36 27	souleymane.traore@inter-reseaux.org
Soumana Diallo	UEMOA	Burkina Faso	(+226) 78 03 01 80	sdiallo@uemoa.int
Boubé Hama	AREN - NIGER	Niger	(+227) 96 66 05 38	aren@internet.ne
Boubacar Alzouma	GAJEL - NIGER	Niger	(+227) 93 82 54 78	gajel01@yahoo.fr

PRÉNOMS NOMS	STRUCTURES	PAYS	TÉLÉPHONES	COURRIELS
Gilles Vias	VSF B	Niger	(+227) 96 96 43 96	vfgilles@yahoo.fr
Dawlak Ahmet	Agri-consulting	Niger	(+227) 79 02 31 00	ahmetdawlak@yahoo.fr
Sainfanel Pierre Louis	Lêt Agogo	Haïti	(+509) 37 43 70 87	tifap165@hotmail.com
Jean Jacques Boutrou	AVSF	France	(+33) 1 43 94 72 03	jj.boutrou@avsf.org
Laurent Cartier	AVSF	France	(+33) 3 25 55 60 04	laurent.cartier@wanadoo.fr
Bakari Diarra	AOPP	Mali	(+223) 76 44 56 64	bkydiarra@yahoo.fr
Tiassé Coulibaly	AOPP	Mali	(+223) 76 41 39 02	aopp@cefib.com
Jean Coulibaly	AOPP	Mali	(+223) 66 71 17 32	-
Ousmane Barké Diallo	AOPP	Mali	(+223) 76 19 61 11	ousmanebarke@yahoo.fr
Brehima Dembélé	AOPP	Mali	(+223) 79 19 48 71	brehima5dembele@yahoo.fr
Hawa Diarra	AOPP	Mali	(+223) 74 69 37 42	-
Maude Benny Dumont	AOPP / CECI	Mali	(+223) 76 38 02 08	maudebenny@gmail.com
Aminata Dembélé	CNOP	Mali	(+223) 76 28 81 50	mimidembele@yahoo.fr
Ely Anségué Togo	Mini-laiterie de Koutiala	Mali	(+223) 76 37 54 78	togoely@yahoo.fr
Harouna Cissé	Mini-laiterie de Koumantou	Mali	(+223) 74 72 51 44	-
Massamba Faye	Djom Kossam	Mali	(+223) 73 43 90 06	ffaysatiaf@hotmail.com
Adama Dembélé	Mini-laiterie de Kassela	Mali	(+223) 76 49 31 59	adakass2007@yahoo.fr
Abou Gngangadou	FENALAIT	Mali	(+223) 76 04 91 17	-
Ousamne Samaké	Coopérative de Wélèssébougou	Mali	(+223) 66 56 79 10	-
Boureïma Tall	Mini-laiterie de Bankass	Mali	(+223) 79 20 28 48	-
Moussa Diarra	Union des Laiteries	Mali	(+223) 76 27 19 19	mousadiara@yahoo.fr
Aly Sylla	Coopérative de Kasséla	Mali	(+223) 66 75 47 07	papalysylla@yahoo.fr
Oumar Gueye Fall	SYNELPROV	Mali	(+223) 66 74 00 66	falloumarogf@yahoo.fr
Aminata Diakité	APAAL	Mali	(+223) 66 65 50 00 (+223) 77 03 11 20	amidiakitel@yahoo.fr
Gomi Touré	DNPIA	Mali	(+223) 76 45 72 49	touregomi@yahoo.fr
Yaya Konaté	PRODEVALAIT	Mali	(+223) 66 78 97 39	prodevalait.mali@yahoo.fr
Fana Coulibaly	ANSSA	Mali	(+223) 76 30 95 26	fanacoul@yahoo.fr
Jean Mbayahaga	PRODEZEM	Mali	(+223) 78 94 38 40	jean.mbahahaga@btctb.org
Catherine Le Côme	SNV	Mali	(+223) 76 40 80 11	clecome@snvworld.org
Vranck De Wild	SNV	Mali	(+223) 76 48 67 89	vdewild@snvworld.org
Timothée Ourbale	CISV - Sévaré	Mali	(+223) 73 36 28 44	cisvue569@gmail.com
Emilie Deswarte	Planet Finance	Mali	(+223) 77 91 31 42	edeswarte@planetfinance.org

PRÉNOMS NOMS	STRUCTURES	PAYS	TÉLÉPHONES	COURRIELS
Julie Kollros	Coopération Ille et Vilaine Mopti	Mali	(+223) 76 40 39 55	civm.julie@yahoo.fr
Sory I. Sidibé	Planet Finance	Mali	(+223) 66 67 57 72	ssidibe@planetfinance.org
Emilia Longo	Terra Nuova	Mali	(+223) 78 45 69 64	longoemilia@hotmail.com
Seydou Keïta	AFDI	Mali	(+223) 79 08 91 44	seydou_keita@yahoo.fr afdimali@orangemali.net
Bara Ouologuem	IER	Mali	(+223) 76 46 15 30	ouologuembara@yahoo.fr
Christian Corniaux	CIRAD / IER	Mali	(+223) 66 76 79 40	christian.corniaux@cirad.fr
Oumar Traoré	REDECOMA	Mali	(+223) 76 41 24 65	oumarreotra@yahoo.fr
Badou Soumounou	REDECOMA	Mali	(+223) 66 79 13 93	-
Ma Théra	Auditrice libre (San)	Mali	(+223) 77 04 66 99	-
Mme Maïga Nana Touré	CAB DEMESO	Mali	(+223) 76 05 79 47 (+223) 20 29 27 91	cademeso@yahoo.fr
Mme Traoré Fatou Samaké	Directrice ICD	Mali	(+223) 66 87 45 47	icd@orangemali.net
Denis Ripoché	VSF B	Mali	(+223) 76 19 02 31	vsfb@orangemali.net
Marc Chapon	AVSF	Mali	(+223) 76 36 87 39	avsf.mali@orangemali.net
Malick Diallo	ICD	Mali	(+223) 66 79 37 49	psam@orangemali.fr
Mahamoud Sow	ICD / SAM	Mali	(+223) 76 38 01 19	mahamsow@yahoo.fr
Moussa Kourouma	PRODEL-K / ICD	Mali	(+223) 76 41 22 67	kourouma_1977@yahoo.fr
Moussa Yacouba Maïga	Secrétaire Permanent FILLAO	Mali	(+223) 79 30 37 42 (+223) 63 62 07 16	mymaiga2001@yahoo.fr

A ces personnes, il faut ajouter la participation ponctuelle de journalistes de la presse écrite et de la télévision nationale malienne.





○ Liste des abréviations

AMAP : Association pour le Maintien de l'Agriculture de Proximité

ANSSA : Agence Nationale pour la Sécurité Sanitaire des Aliments (Mali)

AOPP : Association des Organisations Professionnelles Paysannes (Mali)

APE : Accords de Partenariat Economique

AREN : Association pour la Redynamisation de l'Élevage au Niger

AVSF : Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières

BM : Banque Mondiale

CIDR : Centre International de Développement et de Recherche

DNPIA : Division Nationale des Productions et Industries Animales (Mali)

FAO : Food and Agriculture Organisation

FCFA : Francs de la Communauté Financière Africaine

FENAPWOLA : Fédération Nationale des Producteurs de Lait Haïtiens

FiLLAO : Filière Lait Local en Afrique de l'Ouest

FMI : Fonds Monétaire International

FNSEA : Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles

GIE : Groupement d'Intérêt Economique

GRET : Groupe de Recherche et d'Echanges Technologiques

ICD : Initiative Conseil et Développement

OGM : Organisme Génétiquement Modifié

OMC : Organisation Mondiale du Commerce

ONG : Organisation Non Gouvernementale

OP : Organisation Paysanne

OPR : Organisation Professionnel Rurale

PAC : Politique Agricole Commune (de l'UE)

PAU : Politique Agricole de l'Union (UEMOA)

PCDA : Programme Compétitivité Diversification Agricoles (Mali)

PDPC : Principes Directeurs pour la Protection du Consommateur

PIB : Produit Intérieur Brut

UE : Union Européenne

UEMOA : Union Economique et Monétaire des Etats d'Afrique de l'Ouest

VSF-B : Vétérinaires Sans Frontières - Belgique

Il faut environ 50 gourdes haïtiennes pour 1 euro

Il faut 655.957 FCFA (XOF) pour 1 euro



Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières

Association Reconnue d'Utilité Publique
Adresse Lyon : 18, rue de Gerland - 69007 Lyon - France
Adresse Nogent : 45 bis, avenue de la Belle Gabrielle - 94736 Nogent sur Marne Cx.
Tél. : +33 (0)4 78 69 79 59 - Fax : +33 (0)4 78 69 79 56
Courriel : avsf@avsf.org - Internet : www.avsf.org



DIERENARTSEN VETERINAIRES
ZONDER GRENZEN SANS FRONTIÈRES
BELGIUM

Vétérinaires Sans Frontières Belgique

Adresse : 36-38 avenue Paul Deschanel - 1030 Bruxelles - Belgique
Tel : +32 (0)2 53 90 989 - Fax : +32 (0)2 53 93 490
Courriel : info@vsf-belgium.org - Internet : www.veterinairessansfrontieres.be



Association des Organisations Professionnelles Paysannes

Adresse : rue 200, porte 533, Kalaban Coura - BP 3066 Bamako - Mali
Tél. / Fax : (223) 20 28 67 81
Courriel : aopp@cefib.com - Internet : www.aopp-mali.org



Initiatives, Conseils, Développement

Adresse : rue 139 porte 328 Badala Sema Gesco - BP E 1992 Bamako - Mali
Tél. / Fax : (223) 20 23 36 61 - Courriel : icd@afribonemali.net